

🌿 Son enfance 🌿

À 'Aïn Madhi, un petit village situé dans le désert algérien à quelques kilomètres de Laghouat, se trouvait une humble demeure traditionnelle en terre. La modestie des lieux cachait en son sein une jeune épouse qui, dans un coin de sa maison et avec tout le courage qui caractérise les femmes de ces régions, venait d'enfanter un garçon qu'elle prénomma Ahmed. C'est ainsi qu'en 1150 de l'Hégire (1737/38) vint au monde Seïdina Ahmed Ibn Mohammed Ibn Mokhtar Tidjani (ﷺ).



Cet endroit isolé, loin des tumultes des grandes villes, s'était déjà fait remarquer depuis plusieurs années par l'envergure de ses savants et leur piété. L'illustre Cheikh 'Abdallah ibn Mohammed El 'Iyachi (m. en 1090), qui passa par ce village, en fit mention dans son écrit **Rihlata**. Il rencontra également Sidi Ahmed, l'arrière grand-père de Seïdina (ﷺ) dont il hérita du prénom, et il le décrivit par les termes élogieux de : « grand savant ».

Le père de Seïdina (ﷺ), Sidi Mohammed ibn Mokhtar, était un savant scrupuleux, aimé et respecté. Enraciné dans la Sunna, c'était un évocateur et un enseignant dans les domaines de l'exégèse et du Hadith. Il appelait et exhortait les gens au bien en les incitant à l'application de la Sunna et en combattant toute innovation sans craindre, pour Allah (ﷻ), le tort de

quiconque. Il lui arrivait de recevoir la visite d'entités spirituelles « Rouhani » qui lui proposaient de répondre à ses besoins. Il refusait leurs propositions et les rejetait en leur disant : « Laissez-moi donc avec Allah ! Je ne désire aucune autre attache que la sienne, je n'ai nullement besoin de vous » et ils le laissaient. Il était fermement attaché à Allah (ﷻ) et possédait dans sa demeure une pièce réservée à l'évocation (ﷻ). Il était lui-même issu d'une branche comptant de nombreux savants et saints accomplis.

Nous pouvons à titre d'exemple citer le trisaïeul de Seïdina (ﷺ), Sidi Mohammed qui fut le premier à se rendre et à s'installer à 'Aïn Madhi où il se

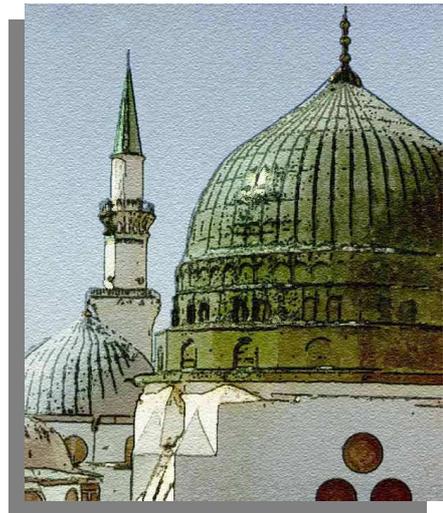


maria avec une femme de la tribu des Banou Toujine. Il fut lui aussi un grand savant et possédait dans sa demeure une pièce lui servant de lieu de retraite spirituelle dans laquelle personne d'autre que lui n'avait le droit d'entrer.

Il avait pour habitude de se voiler le visage lorsqu'il sortait de sa demeure afin de se rendre à la mosquée et restait ainsi voilé jusqu'à son retour au sein de sa cellule d'isolement. Lorsque Seïdina (ﷺ) fut interrogé au sujet de la raison pour laquelle son aïeul se voilait le visage devant les gens, il répondit : « Il se peut que cela soit du fait qu'il ait atteint un certain degré dans la sainteté. Ce degré avait en effet pour conséquence que tous ceux qui le regardaient ne pouvaient plus s'empêcher de le contempler un seul instant au risque d'en mourir. Or il comptait parmi les détenteurs de cette particularité qu'il acquit durant vingt-trois années, caractéristiques de ceux qui eurent atteint soixante-douze des sciences Mohammadienne. C'est donc pour l'ensemble de ces raisons que volontairement il se voilait le visage. »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) fut mis au monde par la pieuse et pure Dame ‘Aïcha, fille de Sidi Mohamed Senoussi Tidjani Madaoui. Par ailleurs c’est du côté sa parenté maternelle que Seïdina (ﷺ) tire l’origine de son nom. Elle était une femme pieuse et dévouée aux qualités rares et précieuses. Elle consacrait la majeure partie de ses jours et de ses nuits à évoquer Allah (ﷻ) ainsi qu’à prier sur le Prophète (ﷺ). Elle était une mère attentionnée, débordante d’amour et de miséricorde. Elle eut également plusieurs autres enfants, filles et garçons, qui moururent en bas âge. Elle accueillit ces épreuves avec résignation et foi en la récompense Divine. Ainsi, parmi ses enfants, seules survécurent une fille nommée Rouqayya, puis Seïdina (ﷺ) et enfin un garçon du nom de Mohammed, mais qui reçut le surnom d’Ibn ‘Omar, car celui-ci était versé dans le domaine de la science et du Qoran.

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) était d'ascendance Chérifienne, c'est-à-dire que sa généalogie remontait jusqu'au bien aimé Prophète (ﷺ), par Seïdina ‘Ali et Fatima (ﷺ) via leur fils Hassan (ﷺ). Cependant, il ne se fia pas aux ouï-dire ni à ce qui était mentionné dans son certificat généalogique, jusqu’à ce qu’il eut lui-même l’occasion d’interroger le bien aimé Prophète (ﷺ) à l’état de veille. En effet, il a dit (ﷺ) : « J’ai interrogé le maître de l’existence au sujet de mon ascendance, étais-je un Chérif ou pas ? Et concernant la tribu de la ville où je suis né et qui se réclamait d’ascendance chérifienne, quel en était la réalité ? Il m’a répondu (ﷺ) : « Certainement tu es mon fils, certainement tu es mon fils, certainement tu es mon fils » et il le répéta trois fois puis ajouta (ﷺ) : « Ton ascendance par Hassan fils de ‘Ali est authentique ». »



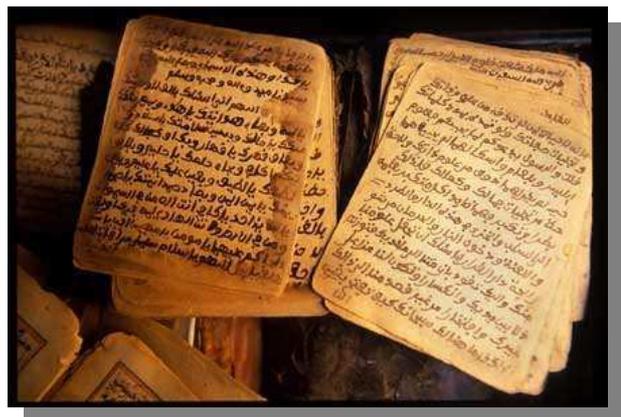
Ce n'est que depuis cette confirmation qu'il se présentait alors en intitulant ses courriers par : « Ahmed ibn Mohammed Tidjani el Hassani »

Quant aux habitants de son village Seïdina (ﷺ) dit : « Le Prophète (ﷺ) s'est tu à leurs sujets et il ne m'a nullement confirmé l'authenticité de leur appartenance généalogique. »

En effet, Seïdina (ﷺ) n'était pas de leur origine, car son ancêtre ne s'installa que fortuitement auprès d'eux. Ils n'ont donc aucun lien généalogique si ce n'est par les femmes. Il fut par voie de conséquence apparenté à eux en raison de l'installation de son ascendant dans leur village. Son aïeul, Sidi Salim, est originaire de la tribu de 'Abda aux environs de Safi, sur le littoral atlantique des côtes marocaines.

Ainsi, c'est dans cet environnement de foi, de science et de sainteté que naquit Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ). Il grandit certes au sein d'une humble demeure, mais elle fut le creuset d'une famille très attachée au Coran et à la sunna.

L'éducation du saint enfant fut confiée à l'illustre et prestigieux Mohamed Ibn Hamou Tidjani (m. 1162 H) sous la conduite duquel il mémorisa le texte Coranique en entier, et ce, à l'âge de sept ans. Il était un homme pieux et enseignait aux enfants. Lui-même fit

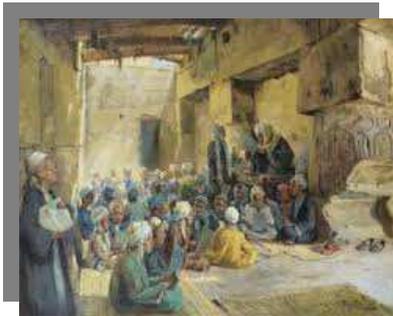


son apprentissage auprès de son Cheikh Sidi 'Issa Bou'akaz el Madaoui Tidjani qui était un homme pieux connu pour sa sainteté et qui enseignait également aux enfants. Un jour, il révéla qu'il avait vu en songe le Seigneur Très Haut lui

réciter le Qoran, du début à la fin, dans la version Warch. Son Seigneur le Très Haut lui dit ensuite : « C'est ainsi qu'il fut révélé ».

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a appris le droit musulman (fiqh) selon l'école de l'Imam Malek (ﷺ). Il étudia les différents traités de jurisprudence tels que le **Khalil**, le **Risalat**, le **Mouqqadima** d'Ibn Rouchd et le **Lakhdari** auprès du Connaissant d'Allah, le savant Sidi Mabrouk ibn Bou'afiya Madaoui Tidjani. Sidi Mabrouk décéda en l'an 1166 H.

Dès son plus jeune âge, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) se fit remarquer par son intelligence et sa piété, ainsi que ses vertus et sa modestie. Il était assidu dans ses études et possédait une volonté surprenante. Tout ce qu'il commençait, il le finissait et tout ce qu'il entamait, il le complétait. Aucune tâche, aussi ardue



soit-elle, ne l'effrayait et aucun obstacle ne pouvait le détourner de son objectif, jusqu'à en atteindre le summum. Son éveil et sa compréhension étaient Seigneuriaux et dépassaient de loin ce qui pouvait être acquis par le biais de l'apprentissage et de l'enseignement. Pendant ses cours, il devançait tous les élèves dans les domaines complexes de la jurisprudence, sans pourtant n'avoir jamais lu d'ouvrage ni avoir entendu de propos relatifs à ces sujets. Les gens de son village et ceux du désert avoisinant ainsi que les érudits venaient profiter du récipient de ses connaissances. Et alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme, il enseignait et donnait des avis juridiques (Fatwa) dans divers domaines. L'aura de sa personnalité fascinait tous ceux qui le contemplaient et elle laissait présager un destin hors du commun.

Un jour, alors qu'il était encore enfant et qu'il rentrait chez lui, Seïdina (ﷺ) trouva un plat préparé par sa mère que l'on nomme « Lafet » à base de navet simplement salé et cuit. Mais, à l'exception d'une seule variété, il n'aimait pas

les navets il sortit donc de chez lui très contrarié. Il rencontra son voisin qui s'appelait Sidi Gourid (ﷺ) un homme vertueux qui détenait la Connaissance. Ce dernier, après l'avoir interrogé et su la cause de cette contrariété, l'invita à venir manger chez lui. En entrant dans sa demeure il dit à son épouse : « Nous avons un grand invité de marque, prépare du « Rfiss » », et il s'agissait là d'un met réservé aux grandes occasions à 'Aïn Madhi. Elle le prépara, mais fut intriguée par l'identité de ce mystérieux invité de marque. Elle regarda discrètement afin de voir ce fameux personnage, mais n'aperçut que le jeune voisin, Sidi Ahmed Tidjani (ﷺ). Elle s'exclama alors : « Quoi ! C'est le petit Ahmed ton invité de marque ?! » Il lui répondit : « Tais-toi donc ! Tu ignores l'ampleur de son destin. »

Une autre fois durant son enfance, tandis qu'il sortait de ses cours, il aperçut (ﷺ) une immense lumière jaillir de devant lui et qui s'étendait jusqu'au ciel. Le Prophète (ﷺ) apparut soudainement devant lui et l'encouragea en ces termes : « Continue, car tu es dans la vérité ». Il fut si terrifié qu'il partit se réfugier au sein de la demeure de sa tante maternelle qui se trouvait être juste à côté. Elle le couvrit et le réconforta tout en lui préparant du pain. Elle s'appelait Jourkhoul, Seïdina (ﷺ) l'aimait intensément et la considérait comme une mère. Il révéla plus tard à son sujet qu'elle était une sainte et que toutes les demandes étant accomplies auprès de sa tombe, en bien ou en mal, se voyaient inmanquablement exaucées. Cela au point où il devint nécessaire de cacher l'endroit de sa sépulture aux communs des gens. Jusqu'à aujourd'hui ce lieu est inconnu de tous à 'Aïn Madhi.

Il arrivait souvent à ce jeune enfant de voir en rêve le tracé de son destin. En effet, il se voyait sur un trône gérant et commandant des multitudes de créatures. Il a rapporté (ﷺ) : « J'ai vu, alors que j'étais encore petit et impubère, un trône royal que l'on semblait m'avoir préparé et sur lequel je m'assis. J'avais

une immense armée que je commandais pour répondre aux besoins comme le fait un roi. »

Au cours d'un autre songe, il vit le bien aimé Prophète (ﷺ) à 'Aïn Madhi qui chevauchait un cheval et Seïdina (رضي الله عنه) le suivait de très près. Il désirait lui adresser des demandes, mais il préféra attendre que le bien aimé Prophète (ﷺ) descende de sa monture afin d'être plus à l'aise.

Lorsque le bien aimé Prophète (ﷺ) descendit, il se dirigea vers un champ et entra en prière. Seïdina (رضي الله عنه) voulut le rejoindre afin de prier avec lui, mais il ne le rejoignit que lors du deuxième cycle de la prière (rak'at). Il comprit à travers ce rêve qu'il n'atteindrait sa quête que dans la deuxième partie de sa vie, qui était représentée par la deuxième rak'at.

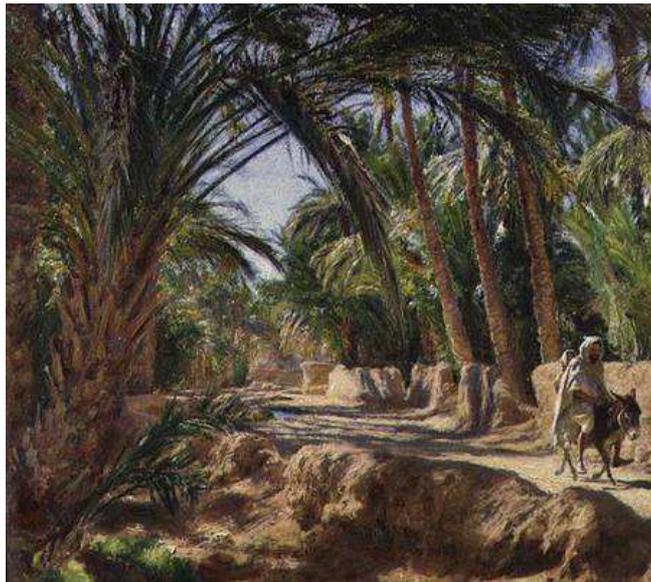


Il a rapporté également au sujet d'un autre rêve (رضي الله عنه) : « Je me suis vu ayant l'apparence d'un roi alors que les gens me prêtaient serment d'allégeance. J'avais auprès de moi une foule innombrable. Ils m'ont préparé un trône de Khalifat sur un toit élevé ainsi qu'une tenue royale. Lorsque le temps de la prière du Dhohr arriva, j'ai voulu ordonner à quelqu'un de la diriger pour nous comme j'en avais l'habitude dans la réalité, puis j'ai réfléchi et me suis dit : « C'est le Khalife qui doit diriger la prière » Je me suis avancé et j'ai dirigé la prière jusqu'à son terme. Lorsque j'ai raconté cela à l'un de mes aimés, je lui ai dit : « Je crois qu'Allah Exalté veut pour moi la station du Pôle [...] » »

À l'âge de la puberté son père le maria et Seïdina (ﷺ) continua à vivre dans la demeure familiale, entouré de ses parents qu'il chérissait tendrement.

Toutefois, un événement tragique allait lier le destin de Cheikh Ahmed Tidjani (ﷺ) avec celui du saint Prophète (ﷺ).

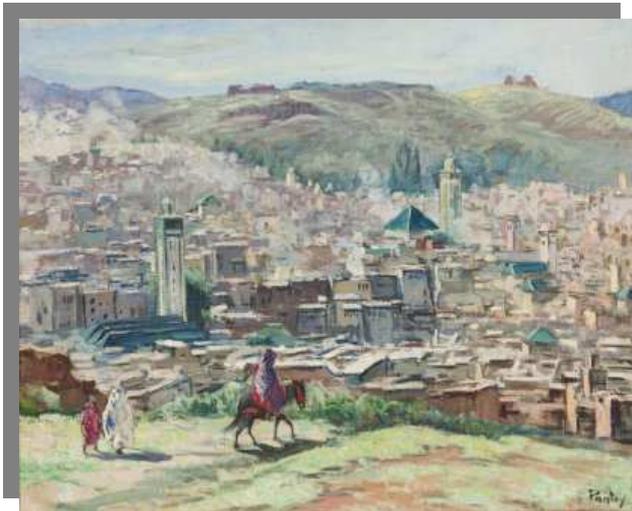
En l'an 1166 H (1752/53) alors qu'il n'avait que seize ans, son père et sa mère décédèrent le même jour à la suite d'une épidémie de peste, le laissant ainsi orphelin. Ce fut sa tante maternelle qui le recueillit. Malgré la douleur de la séparation, cette épreuve n'entacha pas son moral, il poursuivit ses études au sein de son village avec toujours plus de détermination. D'ailleurs, après un an de mariage, il libéra son épouse du lien conjugal. Il était en effet tellement absorbé par la recherche du savoir qu'il ne pouvait lui accorder toute l'attention qu'il estimait nécessaire à son égard. Il considérait (ﷺ) que sa priorité était d'atteindre la véritable crainte d'Allah (ﷻ) conformément à la parole du Très Haut : « Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. » (Sourate 35 Le Créateur, verset 28)



🌿 Sa Quête 🌿

En 1171 H. (1757/58), âgé de 21 ans, il quitte 'Aïn Madhi poussé par une soif incommensurable, pour Fès, la célèbre cité de la science avec notamment sa fameuse Université-Mosquée Qarawiyyine.

Dans cette ville se côtoyaient de grands maîtres et hommes saints que Seïdina



Ahmed Tidjani (ﷺ) entreprit de visiter afin de tirer profit de leurs enseignements spirituels ainsi que de leurs bénédictions (baraka). En effet, il considérait la recherche de la compagnie des maîtres du Soufisme comme moyen de parfaire les exigences de la Loi extérieurement et intérieurement. Il

dit à ce sujet (ﷺ) : « Sache que le Soufisme est de se conformer aux commandements, de délaissier les interdits, et ce extérieurement ou intérieurement, là où Il (ﷺ) se satisfait et non pas là où toi tu te satisfais. »

Chaque jour sa science recueillie auprès des docteurs de l'Université augmentait. Il assistait à tous les cercles d'enseignements de la Qarawiyyine, mais il ne s'arrêtait pas là et assistait également à ceux qui se tenaient dans d'autres mosquées ou Zawiya. Il avait un attrait particulier pour la science du Hadith. Il devait dire plus tard :

« La science se subdivise en quatre catégories :

- Une science qui endurecit le cœur, c'est la jurisprudence et la rigidité envers elle.
- Une science qui procure l'ostentation, c'est la science de la grammaire et ce qui s'y rapporte.
- Une science qui procure le renoncement en ce monde, c'est la science de l'histoire et de ce qui y a trait.
- Une science qui illumine le cœur, c'est la connaissance du Hadith (paroles prophétiques) et de ce qui en découle ».

Il eut recours également à certains experts afin d'acquérir la science de la récitation du Coran.

Il avait la faculté de mémoriser ce qu'il entendait dès la première écoute. Ainsi, il connaissait par cœur et dans leur intégralité de nombreux ouvrages de jurisprudence (Fiqh) tels le **Moukhtasar** de Cheikh Khalil, le



Tahdhib Al Baradha'i, mais aussi le **Sahih** Boukhari, Mouslim et le **Mouwata** de l'Imam Malek... Il obtint ainsi tous les diplômes lui conférant le droit d'enseigner toutes les sciences connues des musulmans de cette époque. Cependant, sa soif ne fut pas étanchée pour autant. Ses efforts, sa crainte d'Allah (ﷻ), sa modestie, son amour pour le vrai et son aversion du faux imposaient le respect de tous.

Durant toutes ces années écoulées, Cheikh Ahmed Tidjani (ﷻ) s'est affilié à plusieurs voies (6 voies) et a notamment fait la rencontre de grands Aouliya sans pour autant prendre d'eux.

Parmi les voies auxquelles il s'est affilié, il y a celle du célèbre Pôle connu et Chérif Hassani Maulana Taïeb ibn Mohamed de Wazzan (ﷺ) (m.1180). Il est d'ailleurs le premier parmi les maîtres que Seïdina (ﷺ) rencontra. Lorsque Seïdina (ﷺ) fit sa connaissance, il lui dit (ﷺ) : « J'ai entendu dire que tu as été honoré d'un immense don. » Moulay Taïeb (ﷺ) lui demanda : « Et quel est-il ? » Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) répondit : « C'est que celui qui te voit, il entrera au Paradis. » Il confirma : « Oui en effet, si ce n'est que ce don ne revient pas à moi » ; alors Seïdina (ﷺ) lui demanda : « A qui revient-il ? » Il lui répondit : « C'est celui de Cheikh Tha'labi, car celui qui le voit et celui qui voit celui qui l'a vu, et celui qui a vu celui qui a vu celui qui l'a vu, et cela jusqu'à la 7^{ème} ou 8^{ème} ou 12^{ème} personne, il entrera au Paradis et moi j'ai vu celui qui a vu celui qui l'a vu. » Seïdina (ﷺ) lui dit alors : « Atteste pour moi que je t'ai vu. » Et Moulay Taïeb (ﷺ) lui dit : « J'atteste certes que tu m'as vu. » Plus tard Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) reçut lui aussi et personnellement ce don, directement du bien aimé Prophète (ﷺ) mais il était encore plus complet.

Sidi Taïeb (ﷺ) lui transmit la Tariqa Wazzania aussi appelée Taïbiya Chadhiliya. Elle est une branche issue de la Jazouliya. Elle eut une grande ampleur au Maroc ainsi qu'en Algérie avant de s'étendre, entre autres contrées, vers l'Égypte. Lorsque Moulay Taïeb ibn Moulay Mohamed (ﷺ) accéda à la Khilafa, il conféra une renommée immense à la Tariqa Wazzania, au point qu'on la renomma en l'appelant Tariqa Taïbiya. Il donna aussi à Seïdina (ﷺ) le titre de Mouqadem, lui octroyant ainsi l'autorisation pour les oraisons, mais à cette époque il refusait systématiquement ce titre, car sa haute aspiration ne lui laissait ni le temps, ni le désir de s'y consacrer. Il croisa également le chemin du Connaisseur Cheikh Ahmed Saqli (ﷺ) (m. 1177) qui fut l'un des piliers de la Tariqa Khalwatiyya, mais Seïdina (ﷺ) n'adhéra pas à sa voie. Il dira par la suite : « Plus tard j'ai appris qu'en fait il était un Pôle ».

Il a pris aussi la voie de Sidi Abdelqader Djilani (ﷺ) à Fès par le biais de celui qui en délivrait l'autorisation en ces lieux.

Il prit la Tariqa Nassriya auprès du Wali Sidi Mohamed ibn 'Abdallah Tazani connu sous l'appellation de « Rifi » (ﷺ).

Il a pris également à Fès la voie du Pôle sidi Ahmed El Habib ibn Mohamed (ﷺ) (m.1165) connu sous l'appellation El Ghamary Sejelmassi Siddiqi, par celui qui en détenait l'autorisation. D'ailleurs, ce grand Pôle déjà décédé vint voir Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) en songe et lui donna un Nom à évoquer.

Il prit aussi à Taza du Wali, le Malamati Sidi Ahmed Tawachi (ﷺ) (m.1204). Ce dernier lui transmet un Nom en lui disant : « Il te faut la retraite (khalwa), la solitude (El wahda) et le Dhikr puis patiente jusqu'à ce qu'Allah (ﷻ) t'ouvres, car tu vas avoir une station immense ». Mais cela n'arrangeait pas Seïdina (ﷺ) alors Sidi Ahmed Tawachi (ﷺ) lui dit : « Attache-toi à ce Dhikr et sois-y constant sans retraite ni solitude, Allah (ﷻ) t'accorderas l'ouverture même dans cette situation ».

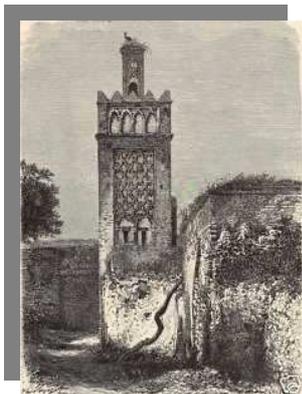
Après avoir assimilés les enseignements et secrets des grands maîtres qu'il rencontrait (ﷺ) et atteint les degrés spirituels escomptés, cette soif et ce désir d'Allah (ﷻ) qui l'habitaient le poussait toujours plus loin.

Certains grands saints lui avaient annoncé qu'il atteindrait des degrés auxquels il ne s'attendait pas. Ce fut le cas lors de sa rencontre avec le grand Wali doté du dévoilement Sidi Mohamed ibn el Hassan el Wanjali (ﷺ) (m.1185) de Djebel Zabib, qui lui affirma, et ce, avant même que Seïdina (ﷺ) ne prononce un seul mot, qu'il rejoindrait le degré du grand Cheikh et Pôle de son temps Sidi Abou el Hassan Chadhili (ﷺ) puis il lui révéla d'autres secrets.

Un jour, il rencontra à Fès le Wali Sidi ‘Abdallah ibn Sidi 'Arbi ibn Ahmed de Aouled Ma'an el Andaloussi (ﷺ) (m.1188) qui était le Pôle de la Tariqa Chadhiliya. Après s'être entretenu avec lui et alors qu'ils étaient sur le point de se quitter, il clama par trois fois à Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) : « Allah saisis par ta main ! »

Son départ de Fès fut précipité par la rencontre d'un Cheikh faisant partie des gens dotés du dévoilement spirituel (Kachf) qui l'incita à retourner dans sa ville natale, ce qu'il fit. Il lui assura que son Ouverture ne se réaliserait que dans cette région du désert. Sur la route il s'arrêta à diverses Zaouiya et rencontra de nombreux hommes de Dieu. De 'Aïn Madhi, il se rendit à El Bayadh Sidi Cheikh qui était le lieu de sépulture du célèbre Pôle Sidi Abdelqader ibn Mohammed (ﷺ) appelé communément Sidi Cheikh et descendant de Abou Bakr Siddiq (ﷺ). Il y demeura cinq années entre l'adoration et l'enseignement tout en se rendant par moment à 'Aïn Madhi.

Il partit ensuite vers Tlemcen en l'an 1181 H (1767/68), alors qu'il était âgé de trente et un ans, où il enseigna pendant plusieurs années l'exégèse, ainsi que le



Hadith, tout en se consacrant à l'adoration et au recueillement.

Il y fut aimé et respecté par ses savants pour la conformité de ses actes liés à sa grande science tout comme pour sa sagesse. À ceux qui l'interrogeaient sur l'identité du grand érudit qui lui aurait transmis un si large savoir, il répondait (ﷺ) : « Ce savoir je ne l'ai pas reçu d'une seule personne, mais de tous ceux que j'ai rencontrés ». Sa notoriété grandissante et ses prodiges éclatants attirèrent vers lui une population de plus en plus nombreuse. Certains venaient s'abreuver de sa

science tandis que d'autres venaient pour bénéficier de sa bénédiction, en l'élevant au rang de Cheikh. Mais il refusait catégoriquement tout titre et toute prétention et les blâmait pour cela en leur disant (ﷺ) : « Sachez que nous sommes tous égaux dans le profit mutuel. Personne n'a plus de mérite qu'un autre et m'accorder le titre de cheikh n'est qu'une mauvaise innovation ». Il craignait en effet pour lui-même la prétention de se déclarer Cheikh sans en avoir préalablement reçu l'autorisation particulière.

À Tlemcen Seïdina (ﷺ) vit en rêve le grand Wali et Pôle de son temps, le Ghawth Sidi Abou Madian (ﷺ), dans une assemblée où il disait : « Celui qui me donne quelque chose je lui donnerai ce qu'il demande ». Il donnait l'impression de quelqu'un qui s'apprêtait à faire un banquet et qui invitait à participer à sa dépense. Seïdina (ﷺ) lui dit alors : « Je te donne quatre « Mathaqil » (unité de poids monétaire) et garantis-moi le Qotbaniya el 'Oudhma ». Il répondit : « Oui, je te le garantis et tu ne mourras qu'après l'avoir eu ».

Il se dirigea alors vers lui pour les lui remettre, mais il se réveilla. Après le lever du soleil, Seïdina (ﷺ) se dirigea vers son mausolée puis, en arrivant il lui dit : « Mon maître, voici quarante Aouqiya comme je t'en avais



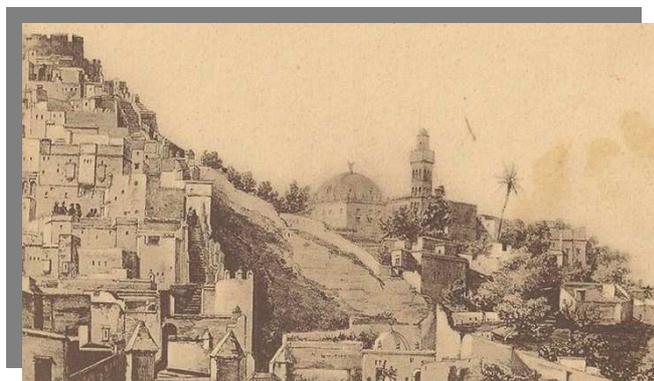
parlé, je te les offre. Toutefois, je vais remettre cet argent à des pauvres et la récompense te reviendra ». Il distribua donc l'argent à des indigents et l'un des bénéficiaires lui dit alors : « Je devais offrir un banquet de mariage, mais je n'avais rien pour le faire. Aussi, hier j'ai imploré l'aide d'Allah par

l'intermédiaire de Sidi Abou Madian et cela est bien son aide, qu'Allah l'agrée. »

Un autre évènement allait confirmer ce rêve. En effet, Seïdina (ﷺ) rencontra un jour un homme connu pour voir à l'état de veille des entités spirituelles (Rouhani) qui l'informaient sur ce qu'il voulait savoir. Seïdina (ﷺ) lui demanda : « J'ai caché quelque chose dans mon cœur, dis-moi ce dont il s'agit ? ».

L'homme interrogea les Rouhani et ils lui dirent que Seïdina (ﷺ) l'interrogeait à propos de la Qotbaniya puis il constata la présence de quelqu'un de mystérieux à côté des esprits spirituels. Cet inconnu leur dit d'un ton réprobateur : « Qui vous a permis de parler de cela ? ». Les esprits spirituels (Rouhani) lui répondirent alors : « C'est lui qui interroge sur cela ». Le mystérieux personnage rétorqua : « Cette Qotbaniya c'est moi qui lui ai garanti à Tlemcen avant son départ et il ne mourra pas sans l'avoir atteint. N'intervenez pas là-dessus ni vous, ni les autres ! » Cet inconnu n'était autre que Sidi Abou Madian le Ghawth (ﷺ). L'homme qui avait la faculté de parler aux entités spirituelles (Rouhani) n'avait jamais vu Seïdina (ﷺ) auparavant ni ne le connaissait.

Après de multiples efforts, il ressentit le besoin d'accomplir son pèlerinage et de



visiter le maître de l'existence (ﷺ), cela en 1186 H (1772/73) alors âgé de 36 ans. Durant son voyage, il rencontra d'autres grandes personnalités comme Sidi Mohamad ibn 'Abderahman el Azhari (ﷺ) dans la région de

Zwawa, près d'Alger, auprès de qui il prit la voie Khalwatiya-Rahmaniya. Ce grand maître qui avait une influence grandissante dans toutes les régions

algériennes, l'avait lui-même pris directement du grand Cheikh de la Khalwatiya et Cheikh d'Al Azhar, Sidi Mohammed el Hafni (ﷺ).

Puis Seïdina (ﷺ) continua son périple jusqu'en Tunisie où il rencontra certains Aouliya dont le Wali Sidi 'Abdsamad Rahaoui (ﷺ). Lui-même était sous l'autorité du Pôle de la région que Seïdina (ﷺ) demanda à rencontrer. Cependant, Sidi 'Abdsamad lui révéla qu'il ne rencontrait quiconque à l'exception de quatre individus. Sidi Rahaoui (ﷺ) comptait parmi ces quatre exceptions, mais ces rencontres ne pouvaient s'effectuer que durant la nuit du lundi et celle du vendredi. Aussi Seïdina (ﷺ) lui fit don d'une pièce de monnaie en or (mahboub) à lui remettre de sa part, en retour, il reçut la bonne annonce qu'il était aimé en ces termes : « Celui qui est aimé a envoyé une monnaie en or (El Mahboub ba'atha-l-mahboub) ».

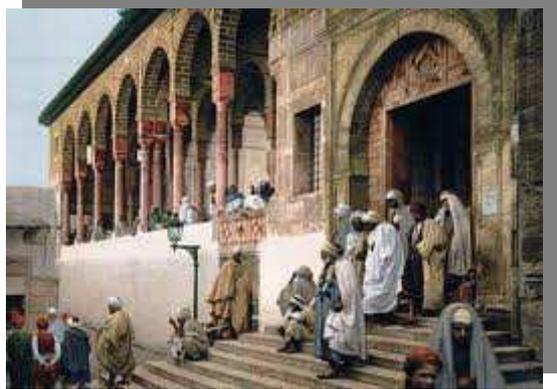
Seïdina (ﷺ) a vu le bien aimé Prophète (ﷺ) en Tunisie qui lui dit : « Invoque pour obtenir la Connaissance ou ce que tu désires et moi je dirai « Amin » pour ta demande ». Seïdina (ﷺ) invoqua donc et le bien aimé Prophète (ﷺ) disait « Amin ». Ensuite, il (ﷺ) a récité la Sourate « Wa Douha » (Sourate 93) et lorsqu'il arriva au verset qui dit :

« Ton Seigneur t'accordera certes ses faveurs et alors tu seras satisfait », le bien aimé Prophète (ﷺ) fixa Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) de son noble regard puis termina de réciter la Sourate.



Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) resta une année en Tunisie, entre la ville de Tunis et celle de Sousse. Il y enseigna diverses sciences ainsi que les Hikam d'Ibn 'Ata Allah (ﷺ). Constatant l'étendue de son savoir, l'émir du pays lui envoya un message lui demandant de s'installer à Tunis afin d'y enseigner la noble science

et afin de s'occuper également des affaires religieuses. Pour cela, il mettait à sa disposition une demeure, un salaire important et une Chaire d'enseignant à la célèbre université de Zaïtouna.



Lorsque Seïdina (ﷺ) reçut la lettre de l'émir, il ne prononça pas un seul mot. Le

lendemain il se sauva et prit le bateau pour Le Caire, en Égypte. En raison d'un rêve qu'il avait fait, il avait la ferme intention de rencontrer le célèbre Wali, le Maître majestueux, le Mouhadith et le Connaisseur parfait Sidi Mahmoud el Kourdiyou (ﷺ), originaire d'Irak. Ce noble personnage avait la particularité d'avoir rencontré à plusieurs reprises Al Khadir (ﷺ) et obtint de nombreux profits à travers lui.

Lors de sa première rencontre avec Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ), et comme pour lui confirmer cet état de fait, Sidi Mahmoud (ﷺ) lui dit : « Tu es aimé auprès d'Allah dans ce monde ainsi que dans l'au-delà ». Seïdina (ﷺ) lui demanda : « D'où te vient cela ? » Il lui répondit (ﷺ) : « D'Allah ! » Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) lui dit alors : « Je t'ai vu alors que j'étais en Tunisie et je t'ai dit : « Je suis entièrement en acier ». Tu m'as répondu : « Oui ! C'est ainsi et je vais transformer ton acier en or » ». Lorsque Seïdina (ﷺ) raconta cela, Sidi Mahmoud lui répondit : « Oui, c'est comme tu as vu ».

Quelques jours plus tard, Sidi Mahmoud el Kourdiyou (ﷺ) interrogea Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) sur ses ambitions et Seïdina (ﷺ) lui répondit : « J'ambitionne d'accéder au degré des Pôles Suprêmes (El Qotbaniya el 'Oudhma) »

Le célèbre Maître (ﷺ) lui affirma alors : « Ô mon ami ! Le Très-Haut te réserve beaucoup plus que cela ».



Sidi Mahmoud (ﷺ) reçut la Tariqa Khalwatiya directement du grand Cheikh Sidi Mohamed el Hafni (ﷺ). Il raconta à Seïdina (ﷺ) les circonstances de sa rencontre avec ce noble personnage et celle de son Cheikh Moustapha el Bakri (ﷺ). Dans cette narration, il décrivit un échange entre lui et ce dernier (ﷺ) qui lui demanda un jour : « Ô Mahmoud, je ne vois pas en toi les traces de l'Ouverture, peut-être évoquerais-tu un autre Ouirid avec notre Oraison ? » Sidi Mahmoud répondit par l'affirmative à cette question, Sidi Moustapha el Bakri (ﷺ) se tourna alors vers Sidi Mohamed el Hafni (ﷺ) en lui disant : « Pourquoi lui donnes-tu l'autorisation pour notre Ouirid alors qu'il a une autre Oraison ? » Il lui répondit : « ô mon maître j'ai constaté qu'il ne voulait pas délaissier cette oraison, je me suis donc dit que ce qui est mélangé de blanc et de noir est toujours meilleur que ce qui est complètement noir ». Sidi Moustapha el Bakri (ﷺ) s'adressa de nouveau à Sidi Mahmoud el Kourdiyoun (ﷺ) et lui dit : « Ô Mahmoud, passe la nuit et tu m'informeras sur ce que tu as vu. »

Au cours de cette nuit, il vit en songe le bien aimé Prophète (ﷺ) en compagnie de Cheikh Moustapha qui se tenait à sa droite et Cheikh Qassiri qui se tenait à sa gauche (ﷺ). Ce dernier était par ailleurs celui auprès de qui il avait pris son précédent Ouirid. Le bien aimé Prophète (ﷺ) lui dit alors : « Ô Mahmoud, délaissie la voie de Qassiri et prend la voie de Bakri, car ton Ouverture est entre ses mains. » À son réveil, il en informa Sidi Moustapha (ﷺ) qui lui déclara en retour : « Ô Mahmoud, pourquoi nous embarrasses-tu devant ton Cheikh ?! » Et Sidi Mahmoud se soumit alors à l'ordre du Prophète (ﷺ).

Après avoir salué son Cheikh qui invoqua en sa faveur, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) quitta l'Égypte et finit par rejoindre la ville sainte de La Mecque par voie maritime. Il arriva là-bas au mois de Chawwal 1187 et il entra en contact avec ses Hommes de Dieu. Là aussi, il fit une rencontre, des plus capitales, avec une haute personnalité. Il s'agit du fameux Cheikh Sidi Ahmed Ibn 'Abdallah el Hindi (ﷺ) à qui il était interdit de recevoir quiconque.



Il envoya donc une lettre à Seïdina (ﷺ), par l'intermédiaire de son serviteur, où il lui annonçait : « Tu es l'héritier de ma science, de mes secrets, de mes dons et de mes lumières ». Lorsqu'il écrivit cette lettre, Sidi Ahmed ibn 'Abdallah el Hindi (ﷺ) déclara à son serviteur : « Il est celui que j'attendais et il est mon héritier ». Ce dernier s'exclama : « Cela fait dix-huit ans que je suis à ton service et aujourd'hui il vient un homme débarquant du Maghreb et tu m'affirmes qu'il est ton héritier ! ». Sidi 'Abdallah el Hindi (ﷺ) lui dévoila alors : « Je n'attendais que lui et je n'ai en cela aucune part de décision. Allah (ﷻ) choisit par sa Miséricorde qui Il veut. Si j'avais eu une part de décision, j'aurais alors choisi mon fils depuis longtemps et bien avant toi ».

Il transmit ainsi à Seïdina (ﷺ) tout ce qu'il détenait en qualité de science, de secrets et de lumière puis lui confia l'initiation de son fils unique. Il lui écrivit ceci : « Par le droit qu'Allah (ﷻ) m'a accordé sur toi, je te conjure de prendre soin de mon fils ». Il lui annonça ensuite que son âme serait reprise le vingt du mois de Dhoul Hijja et ce fut effectivement le cas. Après son inhumation, Seïdina (ﷺ) fit venir son fils et s'isola avec lui. Il lui transmit alors le secret,

conformément à son serment vis-à-vis des recommandations du Cheikh. Parmi ce que transmet Sidi 'Abdallah el Hindi (ﷺ) à Seïdina (ﷺ), il y avait un très grand secret qu'il devait accomplir durant sept jours suite à quoi il aurait eu l'Ouverture. Toutefois, cela était soumis aux conditions de ne plus parler à quiconque et de s'isoler, mais Seïdina (ﷺ) refusa de l'accomplir à cause de ces conditions-là.

Lorsque Seïdina (ﷺ) s'apprêta à se rendre au mont 'Arafat, il demanda par courrier à Sidi 'Abdallah el Hindi la possibilité de le voir afin de profiter de sa vue bénie. Il lui répondit (ﷺ) : « Je ne suis pas autorisé à rencontrer quiconque, mais tu vas certainement faire la rencontre du Pôle après moi et il te suffira » Il voulait parler du grand saint et Pôle Suprême (Qotb Jami'), le Ghaouth Sidi Mohamed ibn Abdelkarim Samman (ﷺ) (m.1775/1189). Il lui annonça également, comme d'autres le firent précédemment, qu'il atteindrait le degré de Cheikh Abou-l-Hassan Chadhili (ﷺ).

Après avoir accompli les préceptes du Hajj, Seïdina (ﷺ) se rendit à Médine La



Lumineuse pour la visite et le recueillement auprès de son noble aïeul, notre bien aimé Prophète (ﷺ) avec toute la bienséance et le respect dont font preuve les Connaissants. Puis il rencontra effectivement le Pôle célèbre, aux prodiges éclatants,

Sidi Mohammed ibn Abdelkarim Samman (ﷺ). Sa voie est la quintessence de trois illustres voies : la Khalwatiya, la Qadriya et la Chadhiliya. Celui-ci révéla à Seïdina (ﷺ) les secrets et pouvoirs des grands Hommes de Dieu et il voulut le faire entrer en retraite spirituelle pendant trois jours pour compléter son élévation. Cependant, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) dut décliner sa proposition pour des raisons qui l'en empêchait. Il l'autorisa dans l'ensemble des Noms et lui confia qu'il était réellement le Pôle Suprême de cette époque (Qoutb Jami'),

puis il lui affirma encore : « Demande ce que tu veux » et Seïdina (ﷺ) lui soumis des requêtes auxquelles Sidi Mohammed Samman (ﷺ) répondit entièrement.

Après Médine La Lumineuse et la visite de la tombe du saint Prophète (ﷺ), Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) retourna au Caire auprès de Sidi Mahmoud (ﷺ) qui fut heureux de le revoir. Il lui demanda de se rendre auprès de lui tous les jours.

Durant ce nouveau séjour, Sidi Mahmoud el Kourdiyou (ﷺ) lui soumit de nombreux problèmes relatant divers sujets en lui demandant de les résoudre. Les savants d'Égypte restèrent stupéfaits devant ses réponses qui dénouant tout type de complexité et sans aucune ambiguïté, et ce dans les différents domaines de science traitée. Sidi Mahmoud (ﷺ) lui octroya un diplôme d'autorisation (Ijaza) dans le Hadith englobant les **Sahih** dans une chaîne le reliant jusqu'à l'Imam Boukhari ainsi que les **Sunan** et d'autres ouvrages.



Avant son départ, il lui transmet également la voie Khalwatiya en lui délivrant le diplôme d'autorisation afin qu'il initie, éduque et forme ses disciples à cette voie. Cependant, comme à son habitude Seïdina (ﷺ) eut des réticences et refusa le fait d'initier et d'éduquer des disciples. Sidi Mahmoud (ﷺ) le rassura en lui disant : « Contente-toi de transmettre l'autorisation et c'est moi qui serais le garant pour le reste » alors il accepta.

🌿 Fath El Akbar – Naissance de la voie 🌿

Il rentra enfin au Maghreb et s'installa à Tlemcen au cours de la même année que celle où il effectua son pèlerinage, en 1188 H. C'est dans cette ville qu'il fit la rencontre du premier de ses futurs disciples, le grand savant Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ). Il lui transmit la Tariqa Khalwatiya puis le désigna pour diriger la prière, car Seïdina (ﷺ) n'aimait pas assumer cette charge. Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ) demeura son fidèle compagnon jusqu'à son décès qui eut lieu en 1224 H.

Durant cette période à Tlemcen, certaines personnes vinrent visiter Seïdina



Ahmed Tidjani (ﷺ) pour le prendre comme Cheikh et s'abandonner entre ses mains. Toutefois, à ceux auxquels il octroyait l'autorisation, il disait (ﷺ) : « Nous sommes juste des compagnons et il n'y a pas de Cheikh entre nous. »

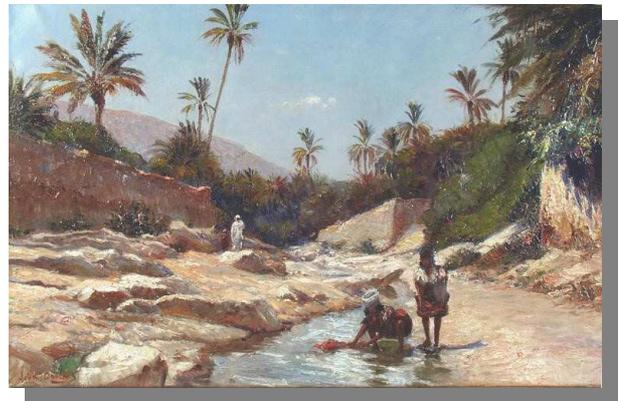
En 1191 H Seïdina (ﷺ) entreprit de se rendre à Fès pour la visite pieuse de Moulay Idriss (ﷺ). En passant à Oujda, il fit la rencontre de l'un de ses plus grands compagnons, Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ). Celui-ci se joignit à une caravane qui se dirigeait à Fès et il fit la connaissance de Seïdina (ﷺ) qui se présenta à lui ; or Sidi Hajj 'Ali (ﷺ) l'avait vu en rêve deux ans auparavant et il savait qu'il deviendrait son compagnon, mais il l'avait oublié. Après deux ou trois jours passés ensemble, Seïdina (ﷺ), par son prodige du dévoilement, lui rappela ce rêve avec précision, son compagnon de voyage (ﷺ) en fut impressionné puis Seïdina (ﷺ) ajouta : « Sache que je ne voulais que cette rencontre et louange à Allah ».

Une fois arrivé à Fès, Seïdina (ﷺ) s'établit un moment en ses lieux pour visiter la tombe de Sidi Moulay Idriss (ﷺ). Durant ce temps, il transmit également la

voie Khalwatiyya à Sidi Hajj ‘Ali (ﷺ) et lui enseigna de ce qu'Allah (ﷻ) lui avait révélé parmi les sciences et secrets de la Sunna. Lorsque le moment de retourner à Tlemcen arriva, après avoir fait ses adieux à Sidi Hajj ‘Ali Harazim (ﷺ), il lui recommanda : « Accroche-toi au pacte et à l'amour (Mahaba) jusqu'à ce que tu atteignes l'Ouverture spirituelle (Fath) ». Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) lui annonça également (ﷺ) qu'il prévoyait de quitter Tlemcen pour un autre endroit qu'Allah (ﷻ) lui aurait choisi, car son état ne pouvait s'accorder avec ce lieu où il se trouvait être dans un état de resserrement.

Il retourna (ﷺ) ainsi à Tlemcen et demeura là-bas quelque temps, jusqu'à ce que sa renommée grandissante finisse par inquiéter le Bey Mohamed ibn ‘Othman. Ce dernier entreprit d'intimider ceux qui se rendaient auprès de lui (ﷺ) et surtout depuis qu'il dirigea lui-même une armée afin d'attaquer la ville de Laghouat et celle de ‘Aïn Madhi. Aussi, Seïdina (ﷺ) prit la direction du désert en 1196 H et demeura dans le village ancestral de Boussemgoune.

Ce ksar porte notamment le nom d'un Pôle qui avait résidé dans la cité où il est d'ailleurs enterré. Certains disent que quarante Pôles auraient habité cette ville et que le quarantième serait



Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ). De là-bas, il partit visiter certains Wali vertueux de la ville de Touat, avec qui il échangea des connaissances, des secrets et plus particulièrement avec le Connaisseur Sidi Mohammed ibn Foudaïl (ﷺ). Il retourna par la suite à Boussemgoune.

C'est justement dans ce village, alors qu'il était âgé de 46 ans, que Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) eut son plus précieux et plus majestueux prodige. Alors qu'il s'était retiré (ﷺ) comme à son habitude dans l'une des pièces de sa

demeure, en pleine journée, il eut sa Grande Ouverture (Fath El Akbar). C'est au cours de cet instant que vint à lui (ﷺ), et à l'état de veille, le noble Prophète Mohammed (ﷺ).

Le maître de l'existence (ﷺ) lui annonça à l'état de veille : « Je suis désormais



ton initiateur, ton Maître, aucun être humain ne prétendra être ton initiateur. Il te faut en conséquence abandonner tout ce que tu as pris précédemment de l'ensemble des voies, personne n'aura de reproche à te faire, car c'est moi qui serai ton

intermédiaire auprès d'Allah et aussi ton aide ».

Il devint (ﷺ) le dépositaire de la voie spirituelle du bien aimé Prophète (ﷺ) lui-même, voie mère qui renferme en elle toutes les autres voies. C'est la Tariqa Ahmediya, Mohammediya, Ibrahimiya, Hanifiya qui contient des grâces immenses jamais obtenues par toutes les autres voies, tout comme la communauté du bien aimé Prophète Mohammed (ﷺ) possède des grâces qui n'ont jamais été obtenues par toutes les autres communautés avant l'Islam. Tout cela provient du fait que cette voie tire son origine et son irrigation du Sceau des prophètes et messagers (ﷺ). Cheikh Mohiedine ibn 'Arabi (ﷺ) avait dit : « Les Aouliya se trouvent sur les traces de pas des prophètes (ﷺ), chaque Wali est sur les pas d'un prophète (ﷺ) ».

Ainsi, chaque Chouyoukh s'abreuve dans la source spirituelle d'un des prophètes d'Allah (ﷺ). Bien évidemment, la plus haute station spirituelle chez les Chouyoukh est celle qui s'abreuve à la plus haute station chez les prophètes (ﷺ) qui est assurément celle de leur Sceau, notre maître Mohammed (ﷺ). Il est la source mère et l'origine de toutes les sources spirituelles. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) est donc passé d'une chaîne spirituelle qui comprenait de

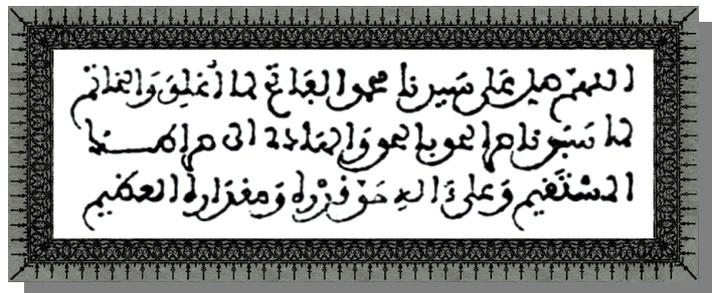
nombreux maîtres sur plusieurs siècles pour remonter jusqu'au bien aimé Prophète (ﷺ), à désormais une seule et unique chaîne précieuse le reliant directement à lui (ﷺ).

Les vertus attachées à la voie du bien aimé Prophète (ﷺ) et à son Khalife Sidi Ahmed Tidjani (رحمته) sont innombrables.

Le bien aimé Prophète (ﷺ) enseigna à Seïdina (رحمته) le Ouird qu'il devait transmettre et qui contient les lumières de sa station particulière puis, il lui dicta les conditions inhérentes à sa voie. Il lui octroya également (ﷺ) des oraisons qui lui étaient spécifiquement réservées ainsi que leurs planifications, dont le contenu devait rester caché.

Seïdina (رحمته) a dit : « Je ne récite aucune évocation sans qu'elle ne me soit planifiée et spécifiée par le Messenger d'Allah (ﷺ). »

Parmi les dons immenses qu'il a reçus pour lui-même (ﷺ) ainsi que pour ses disciples, se trouve une prière sur le bien aimé Prophète (ﷺ) nommée Salat Fatihi.



Bien qu'il ait connu et qu'il ait accompli cette prière avant de la

recevoir directement du bien aimé Prophète (ﷺ), en réalité Salat Fatihi et ses mérites étaient réservés pour son époque. C'est ainsi que seuls lui-même, l'ensemble de ses disciples et ceux qui en ont reçu l'autorisation peuvent tirer profit de l'étendue de ses mérites particuliers. Il a dit (ﷺ) : « Je m'occupais de faire Salat Fatihi de mon retour du pèlerinage jusqu'à Tlemcen, car j'avais eu connaissance des mérites qu'elle contenait. En effet, lorsqu'elle est récitée une seule fois elle équivaut à la récitation de 600.000 autres prières comme il est rapporté dans Ouird Jouyoub. Son auteur a raconté que celui qui l'a mentionné

est Sidi Mohamed El Bakri Siddiq qui était un Pôle et qui a dit : « Celui qui la récite une fois et qui n'entre pas au paradis, qu'il m'attrape et m'emmène (le jour du Jugement dernier) devant Allah ». Ainsi, je n'ai cessé de l'évoquer, et ce, jusqu'à mon départ de Tlemcen pour Boussemghoune. Puis, j'ai constaté qu'une autre prière équivalait à 70.000 lectures de Dalaïl El Khaïrat alors j'ai abandonné Salat Fatihi et ne me suis occupé que de cette prière en question, en raison de ses bienfaits. Ensuite, le Prophète (ﷺ) m'ordonna de retourner à Salat Fatihi et je lui ai demandé quels en étaient ses mérites. Il m'informa (ﷺ) qu'une seule récitation équivalait à toutes les glorifications faites dans la création ainsi qu'à toutes les formules d'évocations et de supplications grandes ou petites [...]

»

Il a dit aussi (ﷺ) : « Salat Fatihi est un acte Divin (c'est-à-dire une grâce Divine) qui ne laisse pas de place à la raison humaine. S'il y avait 100.000 communautés, et que chacune soit composée de 100.000 tribus et que chaque tribu soit composée de 100.000 hommes et que chacun de ces hommes vive 100.000 ans et récite chaque jour 100.000 prières sur le Prophète (ﷺ) autre que la Salat Fatihi, et que l'on rassemblait toute la récompense de ces communautés durant toute cette période, ils n'arriveraient pas à la récompense de l'évocation d'une seule Salat Fatihi. »

Il reçut également (ﷺ) une autre prière particulière sur le bien aimé Prophète (ﷺ) du nom de Djaouharatou-l-Kamel dont l'énoncé magistral est un concentré de la connaissance de la Réalité Mohammadienne. Ses mérites et secrets sont multiples. Dans une lettre, Seïdina (ﷺ) a mentionné entre autres : « Sache qu'Allah nous a graciés d'une bonté immense par le don de la prière appelée Djaouharatou-l-Kamel. En effet, toute personne qui la récitera 12 fois avec des ablutions complètes puis dit : « Ceci est un cadeau pour toi, Ô ! Messenger d'Allah », c'est comme s'il avait visité le Prophète (ﷺ) dans son Raouda

Chérifa (emplacement dans la mosquée du Prophète (ﷺ) à Médine dénommé « jardin paradisiaque ») et c'est comme s'il avait visité tous les Aouliya qui vécurent depuis l'exil du Prophète (ﷺ) jusqu'à l'accomplissement de ce Dhikr. Remarque, qu'Allah te fasse miséricorde, ces grandes faveurs, ces pierres précieuses d'une grande valeur qu'Allah le Généreux nous a données et dont furent privés tous les autres peuples [...] »

Le bien aimé Prophète (ﷺ) lui donna quelques recommandations lui étant particulières (ﷺ) ainsi que des conseils sur la ligne de conduite à tenir :

« Maintiens-toi dans cette Tariqa sans te retirer du monde ni cesser d'être en relation avec les hommes jusqu'à ce que tu atteignes la station spirituelle qui t'est promise, tout en gardant ton état, sans grande gêne, ni difficulté, ni effort cultuel excessif. Renonce désormais à tous les saints ».



Seïdina (ﷺ) devait dire plus tard : « Certes, nous avons pris de nombreux Chouyoukh, qu'Allah les agrée, mais Allah (ﷻ) a décrété qu'aucun d'eux ne devait me faire parvenir à mon objectif. Ainsi, notre chaîne et notre maître dans cette voie remontent au maître de l'existence (ﷻ) et Allah (ﷻ) a également décrété que notre ouverture ainsi que notre obtention ne se réaliseraient qu'entre ses mains (ﷻ). Aucun autre Chouyoukh n'a d'emprise sur nous. Et cela est suffisant. »

Alors que jusqu'à présent il avait toujours décliné le rôle de Cheikh, Seïdina (ﷺ) devint le représentant du bien aimé Prophète (ﷺ) dans la transmission de sa voie. Dès qu'il reçut ce noble dépôt et cette lourde charge, il fut animé (ﷺ) d'un sentiment de crainte, mais également d'espoir afin que cela soit une cause de salut pour les membres de la Communauté du bien aimé Prophète (ﷺ). Aussi

en fit-il part au Prophète (ﷺ) qui lui confirma cela en lui dévoilant : « Tu es la porte de salut pour tout désobéissant qui se fait du tort à lui-même. »

C'est empreint de ce même état d'esprit que, lorsque Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) rédigea sa demande de garantie au bien aimé Prophète (ﷺ), pour lui-même



et ses compagnons, il annota : « Je demande par la faveur de notre maître le Messager d'Allah (ﷺ) qu'il garantisse, pour moi et tous ceux-là, que je meure ainsi que chaque vivant parmi eux dans la foi et l'Islam. Je demande qu'Allah le Très Haut

nous préserve de tous Ses châtiments, peurs, craintes et frayeurs, de tous les maux de l'instant de la mort jusqu'à l'établissement dans le paradis et qu'Il me pardonne ainsi qu'à eux pour tous les péchés précédents ainsi que ceux qui doivent survenir. Je demande qu'Allah le Très Haut nous ombrage de Son Trône au Jour Dernier et qu'Allah le Très Haut nous abreuve du Bassin de notre maître le Messager d'Allah (ﷺ). Je demande que notre Seigneur nous fasse tous entrer au paradis sans subir ni jugement, ni châtiment, dans le premier groupe qui y entrera et que notre Seigneur nous établisse tous dans le 'Iliyyine du Paradis Firdaous et 'Adnane. Et je demande également au Messager d'Allah (ﷺ) qu'il nous garantisse, par Allah le Très Haut, tout ce qui est évoqué dans ces notes pour moi-même et l'ensemble de mes compagnons et qu'Allah nous octroie à moi ainsi qu'à eux, toutes ces demandes formulées ici même et intégralement, par une promesse de Sa part qui nous permettra d'atteindre tout ce qui a été évoqué dans cet écrit [...]

Cet écrit fut ensuite remis entre les mains bénies du bien aimé Prophète (ﷺ) à l'état de veille et non en songe. Il lui répondit (ﷺ) : « Sache que je te garantis

toutes les demandes contenues dans ces notes, d'une promesse sans faille à ton égard et à la leur, jusqu'à ce que vous soyez tous en ma compagnie dans les plus hauts degrés du 'Illyine. Je te certifie cet engagement, sans manquement, pour toutes tes demandes. Et que la paix soit sur toi. »

Durant la période passée dans cette région, Seïdina résida (ﷺ) d'abord dans le petit village avoisinant de Chellala Gueblia de 1196 H à 1199 H puis dans le ksar même de Boussemgoune de 1199 H à 1213 H. À Chellala se trouvent encore les vestiges des endroits où il avait l'habitude de s'isoler pour certains exercices spirituels. D'ailleurs, c'est dans ce village que lui fut attribué le prodige de la vision.



Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a rapporté : « C'est lors de cette fameuse année que le prodige de la vision me fut octroyé ». Il fut interrogé sur ce qu'était le prodige de la vision. Il répondit (ﷺ) : « Le Messager d'Allah (ﷺ) m'a dit : « Celui qui te verra le jour du vendredi et du lundi, il entrera au Paradis sans jugement ni châtement [...] »

Puis, Seïdina (ﷺ) ajouta : « Je me trouvais à Chellala quand un homme vint me demander : « Nous avons entendu dire que celui qui te voit le vendredi et le lundi, il rentrera au Paradis sans jugement et sans châtement...Est-ce que cela est vrai ? » Je lui dis : « C'est la vérité. » Il me demanda : « Même si celui qui te voit est altéré ? » Je lui dis : « M'a-t-il vu ? » Il répondit : « Oui. » Je lui dis alors : « Et bien lui aussi il y entrera. » Seïdina (ﷺ) fut ensuite interrogé sur le sens du mot altéré, il répondit : « C'est une personne qui manque de beaucoup de rectitude. »

Il reçut (ﷺ) d'année en année l'initiation directe du bien aimé Prophète (ﷺ) ainsi que l'ordre et l'autorisation d'appeler les gens à cette voie. À sa science classique surprenante venait s'ajouter une Connaissance Divine qui ne cessait de croître. S'ensuivit alors une période de propagation qui dura treize ans dans cette région et d'autres, par le biais de certains compagnons, dont Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ) et Sidi Mahmoud Tounsi (ﷺ). Les gens affluaient de multiples contrées pour tirer profit de sa Baraka et bénéficier du dépôt que lui avait confié le bien aimé Prophète (ﷺ). Des villages et des tribus entiers venaient s'affilier à travers lui (ﷺ). Il en était de même pour les personnalités vertueuses tout comme certains brigands qui venaient se repentir et se réformer grâce à ses lumières. Ainsi, le Connaissant Sidi Mohammed ibn Foudaïl (ﷺ), qu'il avait côtoyé à Touat, vint s'affilier à la Tariqa. D'autres Aouliya venant de Oued Souf (Est algérien près de la frontière tunisienne) en firent de même.

En 1201 H, alors que Seïdina (ﷺ) se trouvait en visite à 'Ain Madhi, un groupe de dix personnes vinrent de Oued Souf pour le voir. Neuf d'entre eux venaient



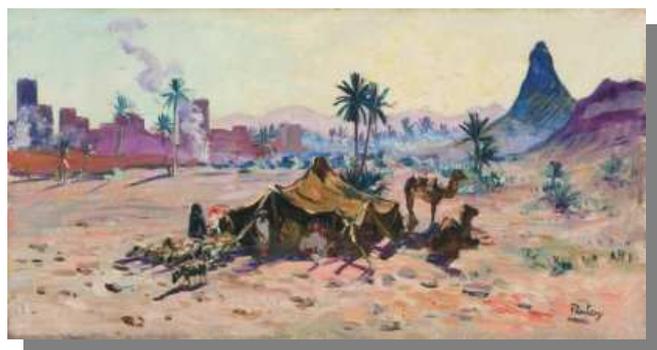
du village de Guemar et le dixième de Taghzout, une localité très proche de leur village. Leur guide était l'un des disciples de Seïdina, Sidi Mohamed Sassi (ﷺ), qui s'était affilié à lui trois ans auparavant. Lors de leur départ Seïdina (ﷺ) leur enjoignit de construire une Zaouiya à Guemar puis

de retour chez eux, ils s'efforcèrent de mettre à exécution cet ordre. Ils s'accordèrent sur un emplacement à Taghzout. L'année suivante ils partirent de nouveau visiter Seïdina (ﷺ) qui leur demanda : « Avez-vous construit la Zaouiya ? » Ils lui répondirent : « Oui nous l'avons fait. » Seïdina (ﷺ) leur

demanda alors : « En quel endroit ? » Ils répondirent : « A Taghzout. » Mais devant l'insistance de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) afin qu'elle soit construite à Guemar, ils lui dirent : « Taghzout et Guemar sont comme une seule ville ». Il leur répondit (ﷺ) : « Allah (ﷻ) et son Prophète (ﷺ) refusent qu'elle soit située ailleurs qu'à l'est de Guemar. » Finalement Sidi Mahmoud Tounsi (ﷺ) les rejoignit conformément à l'ordre de Seïdina (ﷺ) afin de leur désigner l'endroit désiré et c'est ainsi qu'en 1204 H fut érigé à Guemar la première Zaouiya de l'histoire de cette noble Tariqa Tidjaniya.

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) se rendait souvent à 'Aïn Madhi pour visiter sa famille ainsi qu'à Taza pour voir l'un de ses jeunes et pourtant si dévoués et pieux compagnons, Sidi Mohammed ibn 'Arabi Damraoui (ﷺ). C'est notamment lui (ﷺ) qui, au début, a servi d'intermédiaire entre le Prophète (ﷺ) et Seïdina (ﷺ). En effet, ce dernier en raison de sa grande pudeur n'arrivait pas à s'exprimer devant le bien aimé Prophète (ﷺ) et en oubliait tout. Sidi Mohamed ibn 'Arabi (ﷺ) finit par s'installer auprès de Seïdina (ﷺ) à Boussemghoune puis à 'Aïn Madhi où il décéda en 1204 H.

Ce fut cette même année, à l'occasion de l'Aïd el Adha à 'Aïn Madhi, qu'un autre jeune homme, tout aussi émérite, originaire de Tamacine vint le visiter accompagnant le groupe issu de la ville de Guemar. Il se nommait Sidi Hajj 'Ali ibn Hajj 'Aïssa Tamacini (ﷺ) et, en faisant la



rencontre de Seïdina (ﷺ), il décéla en lui une dimension bien plus grande que celle que le commun et l'élite pouvaient percevoir. Il décida (ﷺ) d'offrir sa vie à cet homme qui exhalait cette émanation particulière de la proximité Divine, en se dévouant à ses côtés et en laissant derrière lui et sans regret femme et

enfants. Seïdina (ﷺ), quant à lui, savait qu'il serait celui à qui il confierait la lieutenance de la Tariqa après sa mort et les bonnes annonces à son sujet furent nombreuses. Aussi, après quelque temps, il le renvoya préparer ce futur destin en lui disant (ﷺ) : « Lorsque tu retourneras en paix à Tamacine, affaire-toi à élargir ta maison et prépare-toi un endroit pour la prière et le Dhikr. Consacre aussi des endroits pour la réception des visiteurs et multiplie la construction de bâtiments, car tu vas atteindre un objectif tel que les gens viendront te visiter de toute part. Ne crains point du Détenteur du Trône qu'Il ne te restreigne, cherche l'aide d'Allah (ﷻ) en cela ».

Son compagnon Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ) venait souvent le visiter depuis Fès et il fut étonné de constater l'étendue et la profondeur de ses connaissances Seigneuriales qui s'amplifiaient d'une visite à l'autre. Il contemplait les effets des effusions Divines en lui et était ébahi devant son visage qui s'illuminait et sa langue qui charmait ses auditeurs de sciences imperceptibles pour les esprits les plus éveillés. Ceux qui venaient à lui avec des doutes ou des incertitudes repartaient après sa rencontre avec des certitudes et des convictions. C'est Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ) aussi qui assumait la place d'intermédiaire six mois après le décès de Sidi Mohamed ibn 'Arabi (ﷺ) par l'autorisation du bien aimé Prophète (ﷺ).

À Bousseghoune, Seïdina (ﷺ) eut deux jeunes garçons, Sidi Isma'il et Sidi Mokhtar, qui moururent en bas âge. C'est aussi en ces lieux que naquit un autre fils, Sidi Mohammed el Kebir, de sa mère la pieuse dame Mabrouka, une servante affranchie que Seïdina (ﷺ) épousa. Il se maria aussi avec Moubarika (M'barika) une autre de ses servantes affranchies. Il les appréciait particulièrement en raison de leur piété et de leur dévouement. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) avait dit : « La maison qui est bénie est celle qui contient Mabrouka et Moubarika »

Cet ordre prit une expansion considérable en très peu de temps, attisant la jalousie de certaines personnes et provoquant l'inquiétude des autorités turques de l'époque qui imposaient des lois injustes. Là encore, le destin de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) allait ressembler une fois de plus à celui du bien



aimé Prophète (ﷺ).

Tout comme le Prophète (ﷺ) dût s'exiler de La Mecque à Médine, Seïdina (ﷺ) fût contraint de le faire de Boussemgoune à Fès. Ainsi, le dix-sept Rabi' el Awwal de l'an 1213 H, il s'apprêta à prendre la route avec sa famille en passant par le

village de Figuig, ksar jumeau de Boussemgoune. Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ) ainsi que Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ) étaient ses accompagnateurs. À l'occasion de ce douloureux départ, les habitants de Boussemgoune hommes, femmes et enfants voulurent abandonner leur magnifique village pour le suivre, mais Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) les consola et leur demanda de ne pas s'en aller. Ensuite il leur dit (ﷺ) : « Vous avez mon entière acceptation, quelle que soit votre situation ô gens de Boussemgoune. Qu'Allah agisse envers vous avec agrément. »

À ce propos ces vers furent clamés :

« Le dix-sept du mois de la naissance du Prophète (Rabi' el Awwal)
l'année 1213, Boussemgoune a pleuré,

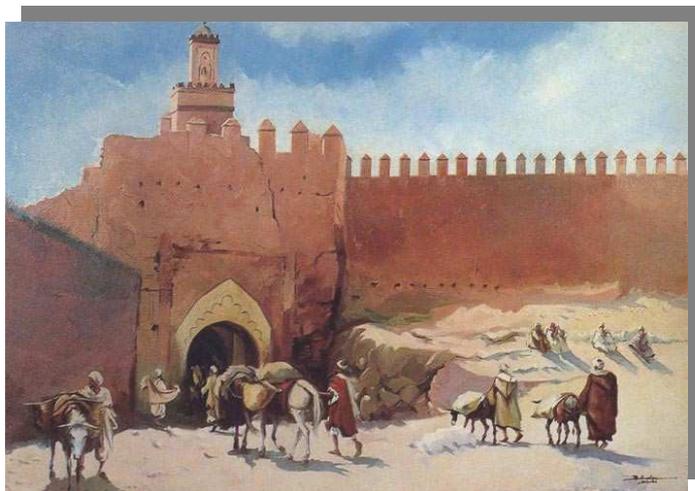
En perdant les souffles du Pôle Tidjani qui de toutes les créatures est
sans aucun doute l'irrigateur complet,

Fès s'est alors réjouie de l'arrivée de Tidjani,

La même année le six Rabi' Thani. »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) quitta ses terres d'origine qui étaient sous la tutelle de l'oppression des autorités de l'époque et de leur loi injuste pour se diriger vers la célèbre ville de Fès, le sanctuaire de la science régi selon les préceptes de la Loi Divine (Chari'a). Il emporta avec lui (ﷺ) le précieux héritage du Prophète (ﷺ) : la Tariqa Ahmediya, Mohammediya, Ibrahimiya Hanifiya.

Ils arrivèrent à Fès le six Rabi' Thani et Seïdina (ﷺ) était âgé de soixante-trois ans. La première nuit, il fit dormir ses bêtes de somme dans la grande cour de la grandiose Mosquée-Université de Qarawiyyine. Certains lui en firent le reproche et soulevèrent



une objection, en effet ceux-ci souilleraient ce lieu par leur urine et leurs excréments. Cependant, Seïdina (ﷺ) leur assura solennellement qu'aucune de ses bêtes ne le ferait. Cela semblait, à leurs yeux, impossible, mais le lendemain ils furent surpris de constater qu'effectivement aucune bête n'avait souillé la cour, ce qui relevait du prodige.

Seïdina (ﷺ) fut accueilli dans la maison des parents de son fidèle compagnon Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ). Rapidement, l'ampleur de son savoir particulier, la profondeur de ses enseignements et la manifestation de ses prodiges authentiques vont conquérir de plus en plus de cœur. Son assise, qu'il assurait

parfois dans la mosquée Diwan et parfois à la Qarawiyyine, était très recherchée. Cet homme simple à l'aspect marqué par la rudesse du désert intrigua les habitants de Fès et leurs savants à l'allure délicate et élégante. Très vite, l'image laissa place au contenu et les savants de Fès ne purent que s'incliner devant l'étendue de son savoir particulier et la perspicacité de sa réflexion. Dans les trois dimensions de la religion, à savoir l'Islam, l'Iman et l'Ihsan, il excellait par sa maîtrise, sa compréhension et son application. C'est par ce biais que ceux qui le croisaient et qui eurent l'occasion d'examiner ses propos et ses actes tombèrent d'admiration devant ce qu'ils considéraient comme la manifestation et la réalisation vivante de l'enseignement prophétique. Un jour, l'un des plus grands savants de Fès, pour qui les gens venaient de très loin assister à son assemblée, Sidi Abdrahman ibn Ahmed Chinguiti (رحمته الله), descendant d'Abou Bakr Siddiq (رضي الله عنه) répondit à une remarque d'un élève qui méprisa Seïdina (رضي الله عنه) en lui disant : « Tais-toi ! Ô mon enfant, je jure par Allah, Celui en dehors duquel il n'y a point de divinité, que je ne connais pas sur cette Terre un plus grand savant que lui ».

Malgré tout, devant sa popularité grandissante, certains éprouvèrent de la jalousie à son égard, aussi le dénigrèrent-ils à maintes reprises. Ils désiraient par-dessus tout qu'il soit chassé de Fès et commencèrent des manœuvres visant à atteindre ce sinistre dessein. Seïdina (رحمته الله) ne s'en souciait guère, car il savait



que c'est par et pour Allah (ﷻ) qu'il était parvenu jusque-là et qu'il n'y avait que Lui qui pouvait l'en chasser. Un jour, le Sultan de l'époque Maoulana Souleïman (رحمته الله), grand gardien de l'orthodoxie de la religion et savant lui-même, s'intéressa à Seïdina Ahmed Tidjani (رحمته الله). Il interrogea des gens influents

parmi son entourage à son sujet, mais ceux-ci comptaient parmi les intrigants, ils le critiquèrent alors par crainte que le Sultan ne l'invite à participer à sa prestigieuse assemblée de science. Celle-ci ne réunissait que les plus grands

érudits du royaume et était animée devant le Sultan lui-même. Allah (ﷻ) décréta néanmoins la présence, à ce moment-là et auprès du Sultan, de l'un des plus renommés et réputés savants de Fès et son Qadi, Sidi Abdelqader ibn Chaqroun (m. 1219 H). Celui-ci prit la défense de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ). Il énuméra ses mérites ainsi que la particularité de son savoir à tel point que le Sultan fut impatient de le rencontrer. Il désirait également faire toute la lumière au sujet de ce bruit qui courait disant qu'il serait le dépositaire direct du bien aimé Prophète (ﷺ) ainsi que son élève et qu'il le voyait à l'état de veille.

Aussi l'invita-t-il (ﷻ) à se joindre aux savants qui constituaient l'élite des érudits dans tous les domaines de la science, afin de prendre place au sein de cette congrégation. Au cours d'une exégèse de la Sourate Nas par l'un des plus prestigieux spécialistes dans ce

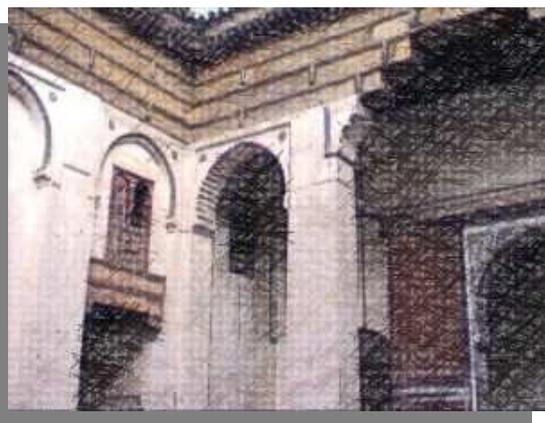


domaine, le Sultan demanda à Seïdina (ﷻ) de donner son avis sur les différents dires et explications si brillamment exposés à ce moment. Or Seïdina (ﷻ) réfuta certains de ces propos, malgré la contestation de l'intervenant, et exposa un commentaire limpide et étayé avec de nombreuses preuves. Tout d'abord, la noble assemblée resta muette de stupéfaction devant tant de prouesses, puis ils s'exclamèrent : « Par Allah ! C'est bien cela la vérité éclatante ! » Comment un homme en provenance du désert pouvait-il rivaliser et même surprendre un si exceptionnel rassemblement de grands érudits et de sommité sans la moindre difficulté ? Après son départ, le Sultan fut si admiratif qu'il dit aux gens encore présents : « Vous connaissez le degré de Sidi Ahmed Tidjani (ﷻ) et sa majesté dans la science apparente, sachez qu'en ce qui concerne la science cachée, il en est à la fois le père, la mère et leurs enfants. Quel est votre avis ? ». Ils

répondirent : « Ces paroles sont véridiques, la vérité s'est manifestée dénuée de tout mensonge et la réalité s'est éclaircie au regard de tous ».

Maoulana Souleïman (ﷺ) sut alors avec certitude que la rumeur disant que Seïdina (ﷺ) voyait le bien aimé Prophète (ﷺ) à l'état de veille était véridique et il lui demanda avec persistance la possibilité de le rencontrer à son tour. Malgré ses avertissements sur l'impossibilité de supporter une telle rencontre, le sultan insista tellement que Seïdina (ﷺ) finit par céder et lui donna les conditions à réunir. Le jour de la rencontre, il resta à ses côtés pour l'assister, conformément à sa demande, mais Maoulana Souleïman (ﷺ) ne put supporter l'intensité des lumières précédant la manifestation du bien aimé Prophète (ﷺ) et il s'évanouit devant tant d'éclat. En se réveillant, il n'éprouva que plus de respect et d'amour envers Seïdina (ﷺ), il lui demanda l'autorisation afin de s'affilier à cette Tariqa que lui avait confiée le bien aimé Prophète (ﷺ).

Le Sultan désirait ardemment que Seïdina (ﷺ) s'installe à Fès, il lui offrit une belle demeure appelée « Dar Miraya » (La demeure des miroirs) comptant parmi ses biens personnels. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) eut quelques scrupules et déclina dans un premier temps l'offre du Sultan, il craignait en effet que



cette demeure ne fasse partie du patrimoine commun de la couronne. Le bien aimé Prophète (ﷺ) l'autorisa à y habiter et, en contrepartie, il devait donner aux pauvres, chaque mois, l'équivalent du loyer en pain, cela tout le long que durerait son séjour dans cette

demeure, et ce jusqu'à sa mort. C'est donc ce qu'il fit (ﷺ).

Autrefois, cette demeure appartenait au Pôle Moulay Taïeb ibn Mohamed, enterré à Wazzan (ﷺ). Le Sultan Moulay Souleïman (ﷺ) l'avait racheté à ses

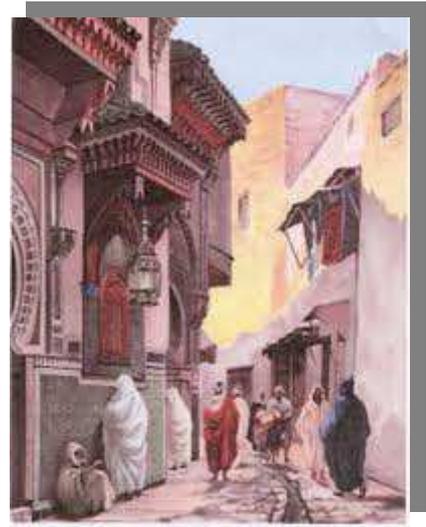
héritiers avec une fortune personnelle et provenant de son héritage. Il la rénova par la suite et l'offrit à un noble parmi les gens de Fès. Les juristes de l'époque furent témoins de cette transaction, opérée sur son patrimoine personnel, et c'était notamment ses propres deniers qu'il préférait utiliser (ﷺ). Lors de l'épidémie de peste qui s'abattit en 1213 de l'Hégire, le noble à qui elle avait été offerte décéda. Le Sultan Soulaïman (ﷺ), d'un esprit perspicace, comprit que la valeur monétaire de la demeure serait plus profitable à ses héritiers que le bâtiment en lui-même. Il leur proposa alors de la racheter. Dès lors, elle resta vide un certain temps, jusqu'au moment où il en fit don à Seïdina (ﷺ).

Deux mois après son installation à Fès, soit au début de Chawwal, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) ordonna à Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ) de composer le célèbre livre **Djawahirou-l-Ma'ani**. Sidi Hajj 'Ali (ﷺ) avait pris plusieurs notes au fur et à mesure des années et de ses assises avec Seïdina (ﷺ), tout comme certains compagnons. Il avait commencé à les rassembler pour en faire un manuscrit. Cependant, au cours de cette période, Seïdina (ﷺ) lui ordonna de tout déchirer et de s'en débarrasser en raison de l'intensité de sa pudeur envers Allah (ﷻ). Il se conforma donc à son ordre. Puis le bien aimé Prophète (ﷺ) intervint en lui ordonnant de le reconstituer et le rassura (ﷺ) en ces termes : « C'est mon livre et c'est moi qui l'ai rédigé ». Sidi Hajj 'Ali (ﷺ) rassembla de nouveau les notes qui existaient encore chez certains compagnons et cette œuvre fut terminée un an après, au mois de Dhou-l-Qi'da 1214 H. Seïdina (ﷺ) le valida et certifia son contenu alors qu'il se trouvait à la mosquée Diwan. L'ouvrage reçut le titre de « **Djawahirou-l-Ma'ani wa Boulough al Amani fi Faydhi Sidi Abou-l-'Abbas Tidjani** » (L'essence des compréhensions et l'aboutissement des espérances par l'effusion de Sidi Abou-l-'Abbas Tidjani (ﷺ)). Ce noble livre est un concentré de sciences subtiles et immenses traitant aussi bien du dogme, de l'exégèse, du Hadith, de la jurisprudence, du Soufisme,

de l'éducation ainsi que d'autres disciplines qui ne cessent d'abreuver les gens assoiffés de science.

Depuis sa demeure, Seïdina (ﷺ) s'occupait de l'initiation et de l'éducation de ses disciples. Il enseignait et expliquait le Coran ainsi que la tradition du Prophète (ﷺ) à des élèves toujours de plus en plus nombreux dont faisait partie un nombre impressionnant de savants érudits, de Aouliya parfaits et de maîtres spirituels. Beaucoup étaient de la noble descendance de notre bien aimé Prophète Mohammed (ﷺ).

Dans sa maison Seïdina (ﷺ) vivait entouré de sa famille et de plusieurs domestiques auxquels il était extrêmement attentif, et envers qui il faisait preuve de clémence et de bienveillance. Alors que lui-même (ﷺ) portait des vêtements de qualités

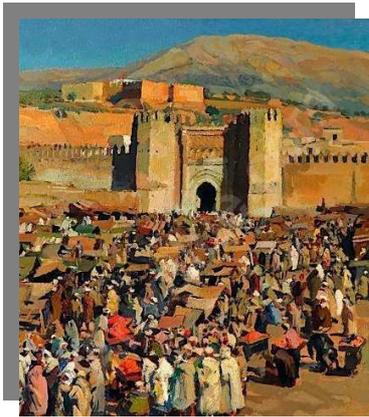


moyennes, il faisait don à ses serviteurs d'habits de meilleure qualité. Il pourvoyait (ﷺ) à leur entretien avec soin, plus encore que ne le seraient les serviteurs d'un roi. Cette sollicitude se reflétait sur eux si bien que lorsque des concitoyens croisaient l'un d'entre eux, ils en déduisaient alors : « C'est certainement l'un des serviteurs de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) ». Pour ces mêmes raisons, jamais il n'affranchissait ni ne se séparait d'un serviteur qui avait vécu si convenablement au sein de sa maison. Il craignait en effet de leur causer du tort et il dit à ce sujet (ﷺ) : « En nous séparant de ce serviteur, il perdrait les faveurs dont il bénéficiait auprès de nous et nous serions ainsi la cause de son malheur. »

Un jour Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ), en marchant dans les rues de Fès, aperçut certains serviteurs vêtus négligemment, aux corps délabrés et aux vêtements usés alors que c'était une période d'hiver. Il dit alors (ﷺ) : « Il ne plairait pas à Allah (ﷻ) que les maîtres de ces serviteurs sentent l'odeur du Paradis »



Lorsqu'il voulait affranchir des serviteurs (ﷺ), et il le faisait souvent et en grand nombre, il les achetait puis, après avoir établi les documents de vente, il rédigeait immédiatement les actes d'affranchissements sans que ceux-ci soient entrés au sein de sa demeure. Ensuite, il octroyait à chaque affranchi une



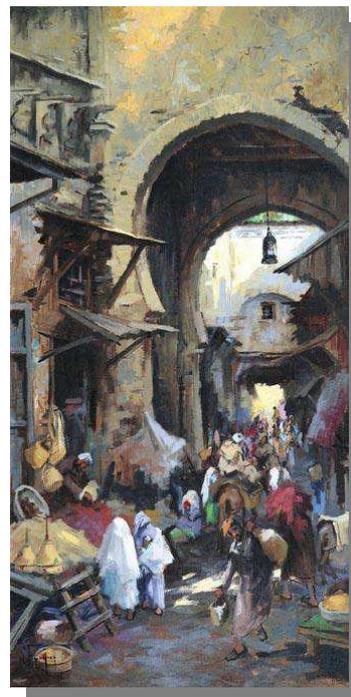
certaine somme d'argent afin de lui permettre d'entamer une nouvelle vie. Il lui arriva un jour d'affranchir, et de cette manière, successivement vingt-cinq personnes. Une autre fois, également dans une même journée, il acquit dix-sept serviteurs qu'il affranchit immédiatement.

Un jour, un homme parmi ce groupe d'affranchi interrogea : « Où est celui qui m'a acheté puis libéré ? » On informa Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) qui dit : « Emmenez-le-moi. » Lorsqu'il se présenta devant lui (ﷺ), ce nouvel affranchi lui demanda : « Est-ce bien toi qui m'as libéré ? » Il lui répondit par l'affirmative, après quoi cette personne lui déclara : « Alors sache que c'est moi qui m'offre à ton service » Seïdina (ﷺ) accepta sa requête. Par sa compagnie et son service sincère envers lui, il obtint de grandes faveurs spirituelles avec notamment la possibilité de voir souvent le bien aimé Prophète (ﷺ). Celui-ci, lorsqu'il apparaissait devant lui, disait (ﷺ) : « Sache que je suis Mohammed ibn 'Abdallah, le Messager d'Allah (ﷺ) ». Ce serviteur n'était autre que le célèbre Sidi Boudjam'a (ﷺ) qui, tout comme l'ensemble des serviteurs de

Seïdina (ﷺ), avait pris la Tariqa de ses mains et obtenu l'ouverture des portes de la sainteté.

Il y avait également parmi les serviteurs de Seïdina (ﷺ) Sidi Bilal, Sidi Mess'oud, Sidi Baraka, Sidi Mehdi, Sidi Selim Seghir, Sidi 'Abdallah...Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) était si soucieux de leur bien-être qu'il maria chacun d'entre eux à l'une des servantes de la maison et ce souci s'étendait aussi aux animaux domestiques, car il ne laissait jamais un mâle ou une femelle sans lui fournir un partenaire. Il mettait d'ailleurs en garde ses disciples à ce sujet en leur disant (ﷺ) : « Celui qui a une servante et qui ne veut pas d'elle, mais qui ne la laisse pas non plus épouser quelqu'un d'autre, alors il n'a qu'à poser ce chapelet ; plus rien ne le lie à nous. » Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) était doux et clément devant leurs erreurs, veillant à réparer leurs torts avec justice le cas échéant. Une fois l'un de ses jeunes serviteurs a frappé une personne et lui a cassé une dent. L'affaire fut portée devant le juge qui leur dit : « Sidi Ahmed Tidjani est plus en droit que moi pour rendre une sentence sur cet évènement, aussi je vous exhorte à aller le voir. » L'officier les emmena tous deux et ils entrèrent dans la maison de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Celui-ci sortit cinquante-deux grands riyals en disant à la victime : « Prends cela et si tu désires que l'on te rajoute, on te rajoutera. » Mais il refusa et il dit : « Je lui pardonne pour toi. » Seïdina ne cessa pas de lui demander de prendre et l'autre de répondre à chaque fois : « Je lui pardonne pour toi » jusqu'à ce que finalement il se contenta de prendre deux de ces riyals et de les donner à l'officier. Alors ils retournèrent auprès du juge et l'informèrent de la situation. Il s'exclama en ces termes : « Qu'Allah soit satisfait de Sidi Ahmed, il est le plus apte à rendre justice ». Puis il ordonna à l'homme de se rendre auprès du témoin instrumentaire afin qu'il notifie la reconnaissance d'encaissement et d'acquiescement et qu'il l'envoie à Seïdina, qui suite à cela ne fit aucun reproche au jeune serviteur.

Les provisions quotidiennes destinées à l'usage de la maison de Seïdina (ﷺ) étaient considérables, au point que les gens qui ne le connaissaient pas croyaient qu'il s'agissait là des provisions de plusieurs maisons. Il stockait des vivres pour une année, céréales, huiles, miel, et fruits, en quantité suffisante pour sa famille ainsi que ses invités, de manière à pouvoir en disposer avec abondance et ainsi offrir des repas préparés avec largesse et générosité. Le but était de les contenter et de déverser sur eux les bienfaits de leur Seigneur, non pas en vue du confort et du raffinement. Il déclarait parfois



que si ce n'était par délicatesse envers eux et par volonté de se mettre à leur niveau de compréhension en les préservant ainsi du désir de posséder ce que détiennent les gens, il n'aurait gardé aucune provision chez lui. Lui-même (ﷺ) ne prenait qu'un seul repas par jour vers le milieu de la matinée. Il en mangeait un peu puis en distribuait le reste.

Il subvenait aux besoins de ses invités, des faibles et des besogneux en quête d'Allah (ﷻ) parmi ceux qui lui tenaient compagnie. S'ajoutait à cette catégorie de gens, ceux dont il assumait les dépenses et ceux qui venaient chez lui. Il pourvoyait ainsi aux besoins d'un nombre incalculable de gens, en parlant du bienfait d'Allah à son égard il dit une fois : « Si je voulais dépenser pour soixante-dix mille demeures, certainement je l'aurais fait. ». Une cargaison entière de blé suffisait à peine pour deux ou trois jours, quant aux moments où les délégations de visiteurs affluaient chez lui (ﷺ), aucune estimation quantitative ne pouvait être faite. Malgré cela, il n'éprouvait pas la moindre inquiétude, quel que soit le nombre de ses visiteurs. Parmi ses habitudes, il ne

destinait rien à ses invités ou à d'autres sans avoir au préalable contenté les gens de sa maison. Par contre, si un jour il réservait à ses visiteurs un plat dont il ne disposait pas suffisamment chez lui, il en préparait inmanquablement un autre à l'adresse de sa famille. En effet, il veillait à ne pas favoriser un devoir aux dépens d'un autre. Quand il y avait un reste de plat, il cherchait quelqu'un pour se charger de le terminer sur-le-champ. Dans l'éventualité où il envoyait à l'extérieur de la nourriture destinée à ses invités et que ceux-ci n'avaient pas tout consommé, Seïdina (ﷺ) donnait ce reste en aumône. Ainsi rien de ce qu'il dépensait en nourriture pour Allah Le Très-Haut ne revenait chez lui.

Un jour, il évoqua (ﷺ) le sujet du don et de son acceptation. Il souligna qu'il devait s'effectuer uniquement par Allah et pour Allah (ﷻ). Il stipula en outre que le don ou son acceptation pour autre qu'Allah le Très Haut aurait pour résultante le malheur. Puis il clama (ﷺ) : « Celui qui me donne quelque chose pour ma propre personne aura récolté le malheur. »

Une fois il fut interrogé sur la raison pour laquelle souvent il n'acceptait pas les dons alors que le Prophète (ﷺ) les acceptait, il dit : « Auparavant les dons étaient des dons, mais aujourd'hui ils sont devenus des pots-de-vin. »

Un jour un homme est venu auprès de lui (ﷺ) puis il lui adressa ces paroles : « Ô mon maître ! Je te fais don de telle part de mon argent par amour pour toi et en tant que rançon de ma part. » Il accepta son offre et le posa entre ses mains. Puis, ce dernier lui chuchota à l'oreille en disant : « Ô mon maître, je te demande de me faire ceci et cela ! ». Seïdina (ﷺ) lui dit alors : « Reprends ton bien ! » et il ne l'accepta pas de lui.

Parmi ses habitudes (ﷺ), il dépensait en aumônes de jour comme de nuit. Chaque semaine, il distribuait du blé aux besogneux de la région parmi les faibles, les orphelins, les veuves et tous les nécessiteux en fonction de la

situation de chacun. De même, lors de chaque fête de 'Aïd, il distribuait en début de matinée du pain aux enfants à partir du seuil de sa maison. Il agissait de même envers celui qui était dans l'incapacité d'assumer ses propres besoins parmi ses compagnons (ﷺ), et il les aidait financièrement. Il dépensait ainsi des fortunes et des dons considérables hors de la portée de n'importe quel riche commerçant, et ce n'était là qu'un aperçu des nombreux signes et prodiges d'Allah (ﷻ) et une bénédiction Mohammadienne parmi celles héritées du bien aimé Prophète (ﷺ). Les gens atteints par la maladie du doute faisaient courir la rumeur qu'il utilisait la science de l'alchimie et lorsqu'ils voyaient l'énorme charge de charbon nécessaire aux besoins de la maison, ils prétendaient que c'était pour les transformer en or.



Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) était ainsi constamment bienveillant envers tout un chacun. Qu'ils soient citadins ou Bédouins, il les considérait comme ses propres enfants, ou comme ses frères, ou encore comme des amis. Même les animaux recevaient leur part de générosité, car il envoyait

chaque soir un de ses serviteurs nourrir les chats du quartier.

Lorsque le trésorier de la maison décéda, ses enfants vinrent rendre le dépôt que leur père gardait pour Seïdina (ﷺ) et il s'agissait d'une somme considérable en or. Il refusa de le reprendre et le leur offrit dans sa totalité en disant : « Votre père, qu'Allah lui fasse miséricorde, est resté des années avec nous. Gardez cet argent pour vous, ce n'est rien ». Il considérait l'ensemble de ses biens comme un dépôt d'Allah (ﷻ) dont il était responsable et il disait (ﷺ) :

« L'argent est la propriété exclusive d'Allah ! Je ne suis que Son simple trésorier, astreint à la gérance de Ses biens et qui en a la lieutenance. » Il incitait ses disciples à la générosité en leur disant : « Parmi les meilleures œuvres surrogatoires du serviteur se trouve l'aumône quotidienne même si elle est minime. » Il avait l'habitude d'être extrêmement discret et la plupart du temps il ne voulait pas que les bénéficiaires sachent qu'il était l'auteur du don. Souvent, il mandatait quelqu'un pour aller le remettre en lui ordonnant de ne rien dire à ce sujet. Cette attitude était une préservation pour celui qui était dans le besoin et une volonté d'élever son aspiration. Ainsi, ce dernier remerciera son Seigneur et ne s'attachera pas à celui par lequel Allah (ﷻ) lui avait fait parvenir ce bien.

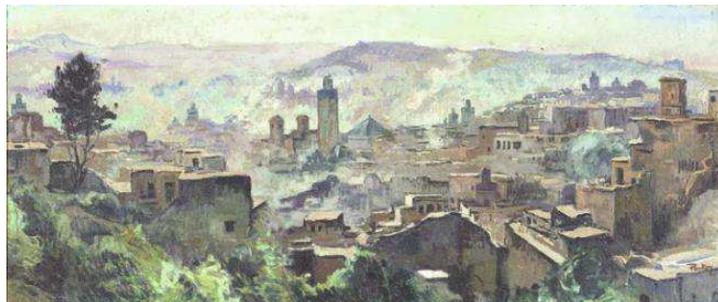
Parmi ses compagnons, il n'en est pas un seul qui, à un moment ou à un autre, n'a pas bénéficié de ses dons, faveurs et bienfaits. Seïdina (ﷺ) veillait constamment à purifier leur intention dans chaque acte, chaque parole, chaque élan du cœur. Une fois Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a dit au sein d'une assemblée : « Celui qui m'aime pour Allah le Très Haut et son Messager (ﷺ), qu'il m'aime ainsi. Quant à celui qui m'aime pour des biens intéressés alors, par Allah en dehors de qui il n'y a point d'autre divinité que Lui, je ne possède rien de plus qu'un homme ordinaire, et rien d'autre ». Ensuite, Sidi Mohamed el Ghali (ﷺ) profita du moment où Seïdina (ﷺ) fut distrait pour lui embrasser le pied tout en disant : « Qu'il soit le bienvenu cet homme ordinaire par qui ses compagnons ont dépassé les plus grands Pôles. » Il lui répondit : « C'est vrai, mais qu'est ce que c'est pour Allah le Très Haut ? »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) prenait la Sunna pour juge, pour lui ainsi que pour sa famille. Il fit en sorte qu'elle soit sa référence dans chacun de ses actes et états. Il disait (ﷺ) : « Tout le bien est dans le suivi de la Sunna et tout le mal est dans sa transgression. ».

Dans sa demeure il ne commettait aucun acte allant à l'encontre de la sunna. Il sevrâ sa famille de toutes les coutumes et innovations qui étaient courantes à son époque. De même, lorsqu'il constatait une infraction dans un acte de bienséance décrété par la Loi, il en informait la personne concernée ou la réprimandait si celle-ci le faisait sciemment en lui disant (ﷺ) : « Est-ce cela que nous enseigne la Sunna ? »

Un jour quelqu'un vint pour le saluer et, une fois en sa présence (ﷺ), il se jeta à terre pour embrasser le sol par vénération. Seïdina (رضي الله عنه) lui dit alors : « Tu viens de commettre un acte de mécréance. Tu dois dire : « J'atteste qu'il n'y a pas de divinité autre qu'Allah et j'atteste que Mohammed est le Messenger d'Allah » ».

Dans ses exhortations et dans tous ses écrits, il rappelait (ﷺ) la nécessité de s'attacher à la Sunna, à l'exemple des conseils suivants : « Je te conseille la crainte d'Allah (ﷻ) aussi bien intérieurement qu'extérieurement et de suivre la Sunna qu'elle soit loin, proche ou exceptionnelle, dans les paroles et les actes (...) et de prendre pour chaque situation la Sunna comme juge [...] »



Il a laissé pour tous ceux qui le suivent, et en chaque époque, une règle d'or en disant : « Pesez les propos qui me sont attribués avec la balance de la Chari'a. Ce qui en est conforme, prenez-le et ce qui en diverge, délaissez-le ».

Il a reçu (ﷺ) une force incommensurable dans le suivi des actions prophétiques à la mesure de l'abondance de ses lumières et de l'intensité de son état, car cela est l'origine même de la Connaissance. Il a dit (ﷺ) : « Quant à la

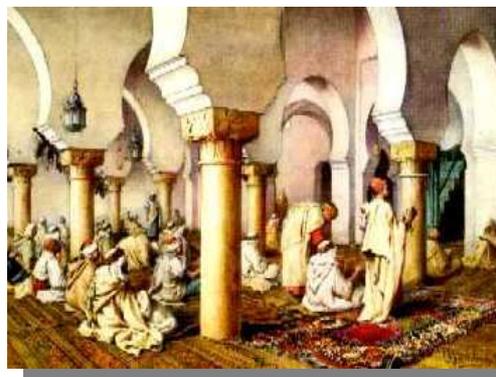
Connaissance et la méthode pour y accéder c'est en suivant le Prophète (ﷺ) dans l'ensemble de ses paroles, ses actes, ses états, ses caractères, dans l'observance des Droits Divins –qu'Il soit Glorifié et Exalté– en secret et en public, le tout accompli sincèrement pour Allah sans aucune altération quelconque par des choses mondaines ou celles de l'au-delà. Que tout cela ne soit accompli qu'afin d'Exalter Allah et de Le Magnifier, sur le tapis de l'agrément, de la soumission, en s'en remettant à Lui, en comptant sur Lui –qu'Il soit Exalté– en toute chose, en retournant à Lui pour toute chose. »

Il évoqua une fois le cas d'un groupe d'innovateurs connu qui prétendaient mensongèrement au Soufisme, il a dit (ﷺ) : « Allah leur a prescrit la supercherie en ce monde et le Feu dans l'au-delà. »

Il veillait (ﷺ) au délaissement des prétentions et des curiosités et orientait perpétuellement les gens dans ce sens de par son état ainsi qu'avec sa parole. Il célébrait les œuvres obligatoires et surérogatoires, tout en accomplissant les meilleures d'entre elles, sans distraction ni négligence. Il veillait toujours à la préservation des prières dans leur temps légal et en groupe, en prenant garde à leurs parfaites inclinaisons et prosternations. Il les accomplissait sublimement, de la plus parfaite manière avec quiétude, sérénité et bienséance envers Allah (ﷻ), à l'image de la prière des Connaisseurs respectueux. Un jour, un savant voyagea dans l'intention de le rencontrer et à son arrivée, Seïdina (ﷺ) était en train d'accomplir la prière avec ses compagnons. Il fut si émerveillé de voir leurs manières et leurs attitudes dans la prière qu'il en déclara : « Par Allah, c'est certainement celle-là la prière des pieux ancêtres (Salaf Salih) telle qu'on ne la trouve plus. »

Parmi les conseils qu'il donnait, il dit : « Prenez extrêmement garde à ne pas chuter dans la perdition, en laquelle tombent les gens, à cause de leur inattention vis-à-vis du perfectionnement de leur prière. »

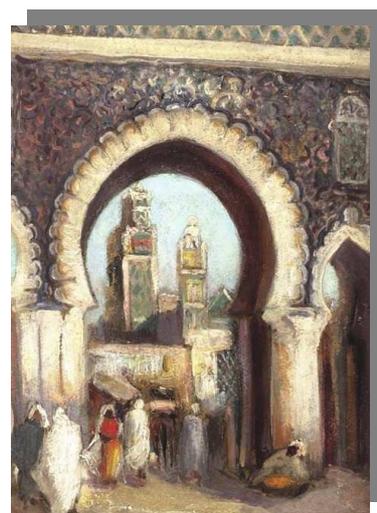
Il veillait particulièrement à la sincérité dans les actes accomplis et plus particulièrement en ce qui concernait la prière. Un jour, dans un village du désert, lors de la prière du vendredi (Djournou'a) et du fait de la présence de Seïdina (ﷺ) dans les rangs, l'imam qui la présidait prolongea beaucoup la récitation. Lorsque ce dernier eut achevé la prière, Seïdina (ﷺ) l'interrogea : « Est-ce ainsi que tu pries d'habitude ? » Il répondit : « Non. » Il lui dit alors (ﷺ) : « Tu dois recommencer ta prière » et il la recommença.



Pour illustrer le côté néfaste de la perception d'un salaire pour diriger la prière ou pour toute œuvre pieuse telle que l'Adhan, le témoignage, l'enseignement de la science et l'émission d'avis juridique (Fatawa), il raconta (ﷺ) : « Il y avait un Imam qui percevait un salaire pour la prière et qui en faisait l'aumône. Lorsqu'il mourut, les Anges interrogateurs se présentèrent à lui, mais il resta pétrifié et sans voix ne sachant plus ce qu'il devait leur répondre et il semblait alors indéniable qu'il était sur le point de subir de terribles épreuves. À ce moment critique, une personne à la belle apparence apparut et lui dicta les réponses. Puis, quand les deux Anges s'en allèrent, il l'interrogea : « Par Allah, qui es-tu ? » Il lui répondit : « Je suis tes œuvres pieuses. » Il lui dit alors : « Mais où étais-tu passé ? » Il lui répondit : « C'est parce que tu prenais un salaire pour ta fonction d'Imam. » Il lui dit : « Je jure par Allah que pas une seule fois au cours de ma vie je ne l'ai utilisé pour moi, mais j'en faisais l'aumône. » Il lui avoua alors : « Sache que si tu les avais utilisés tu ne m'aurais jamais vu. » » Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) avait déclaré une fois : « Même si on me proposait tout ce qui me convient, certainement je n'aurais pas accompli une seule prière pour un salaire ».

Celui qui connaissait l'état de Seïdina (ﷺ) craignait de se mettre à ses côtés dans le rang des prieurs de peur de le déranger. Il incitait souvent les gens à célébrer les prières en leur temps et en groupe tout comme il les encourageait à veiller la nuit pour des adorations, particulièrement sa dernière partie. À ce sujet, il les exhortait avec insistance et les poussait à mettre en pratique ce conseil en leur disant (ﷺ) : « C'est le moment de la descente des miséricordes et c'est à cette période-là que se présentent les occasions du salut. Celui qu'Allah (ﷻ) a réveillé durant ce laps de temps, certainement, il est invité à Sa miséricorde. »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) était d'un cœur délicat, il faisait preuve de clémence envers chaque musulman et il souriait à tous ceux qui le rencontraient. Chacun pensait être le plus proche de lui en raison de son enthousiasme à son égard, ses bonnes paroles et ses attentions, si bien que le malheureux qui le rencontrait oubliait sa tristesse qui se dissipait par le simple contact d'avec lui. Il incitait à la sincérité des sentiments d'amour et de fraternité, mettant en garde contre la seule prétention de la langue, il racontait à ce sujet : « Un certain chasseur avait attrapé trois perdrix, il en attacha deux puis sacrifia le troisième et commença à le déplumer, or ses yeux pleuraient à cause d'une maladie. L'une des deux perdrix le regarda et dit à l'autre : « C'est un pauvre homme et son cœur s'est attendri pour nous, il se peut qu'il nous délivre. » L'autre lui dit : « A quoi sais-tu cela ? » Il répondit : « Je viens de voir ses yeux qui pleurent. » Il dit alors : « Regarde plutôt ce que font ses mains et ne regarde pas ses yeux. »



Il ne se ménageait pas à la tâche et se mettait au service de sa famille, accomplissant n'importe quelle tâche, quelle que soit sa difficulté. Il n'aimait

pas non plus être distingué ou particularisé par quoi que ce soit et se considérait l'égal des autres. Il disait (ﷺ) : « Peut-être qu'Allah (ﷻ) nous accordera Sa miséricorde avec l'ensemble des musulmans ».

Une fois, quelqu'un lui a dit à titre d'éloge : « Tu vois le Prophète (ﷺ) à l'état de veille et tu as dit ceci et cela... » Il répondit (ﷺ) : « Cela est effectivement vrai, pourtant nous ne cessons d'aspirer à être musulman et par Allah (ﷻ) nous n'avons pas encore goûté réellement à l'Islam. »

Un célèbre poète de Tlemcen lui écrivit également une lettre contenant un poème élogieux à son égard. Il s'empressa de lui répondre en ces termes (ﷺ) : « Sache, ô Sidi, que je suis loin de ces éloges dont tu m'as honoré. Par Allah, en dehors de qui il n'y pas d'autre divinité que Lui, nous ne possédons rien de tout cela. Je me considère même comme noyé dans les océans de la désobéissance et de l'ignorance. Seulement, Allah le Très Haut m'a saisi par Sa Grâce et Sa Miséricorde sinon il n'y aurait pas de perte évidente plus immense que la nôtre. Quant à toi, qu'Allah te récompense pour ta bonne pensée envers nous. »

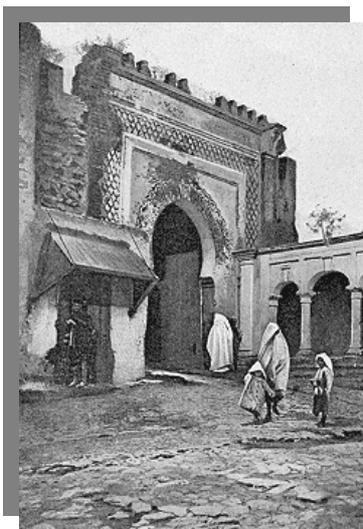
Il reconnaissait le droit des gens sur lui et disait à ce sujet (ﷺ) : « Nous n'avons jamais pu donner entièrement le droit qui leur revient à ceux que nous connaissons, et nous n'y arriverons jamais ».

Il disait aussi (ﷺ) : « Le véritable croyant voit les droits de la création sur lui et ne voit aucun droit en sa faveur sur les autres ».

Son comportement, envers ceux dont les préoccupations étaient de lui nuire, consistait à leur pardonner et à ne pas leur en vouloir. Il leur cherchait des excuses tout en les regardant avec l'œil de la Vérité. Il disait (ﷺ) : « Quand je regarde les gens, je considère qu'ils sont assujettis au déroulement des Décrets d'Allah (ﷻ), donc je les excuse. En effet, les reproches sont la conséquence de

l'absence de contemplation de l'ordre provenant d'Allah (ﷻ), qui est sans aucun doute exécuté ».

Il avait tellement de compassion envers eux qu'il transmit une lettre au bien aimé Prophète (ﷺ) par l'intermédiaire du noble Mohamed ibn 'Arabi Damraoui (ﷺ) où il exprima la demande suivante : « Au Nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux et que la prière d'Allah soit sur notre maître Mohammed ainsi que sur sa famille. Ô mon maître, je te demande à jamais et éternellement la protection complète contre ta colère pour tous ceux qui me détestent ou contre qui je me suis mis en colère et pour tous ceux qui sont irrités contre moi ou contre qui je serais irrité, car ô mon maître, je suis très affligé par ta colère envers les gens par ma cause. » Le bien aimé Prophète (ﷺ) lui répondit par l'intermédiaire de Sidi Mohamed ibn 'Arabi Damraoui (ﷺ) : « Sachez que je ne me mettrais en colère que contre celui qui vous insultera, toi et Tidjani, en voulant votre perte. Celui qui fera cela ou qui se montrera hostile envers vous, alors je serais en colère contre lui le Jour du Jugement. Quant à celui qui vous aime, il fait partie des gens du salut. Il sera le premier pour qui j'intercéderai le Jour du Jugement et il ne sera pas jugé [...]»



Quand il arrivait que l'un de ses compagnons se plaigne à lui en raison d'une injustice causée par un tiers, il atténuait ce désagrément puis l'encourageait à l'indulgence et au pardon. Il l'incitait également à se préoccuper de lui-même et de ce qui le concernait. Il désapprouvait en effet l'obstination de certaines gens dans la défense de leur personne tout comme il n'aimait pas ceux qui passaient leur temps dans la calomnie. Il réprouvait également la rudesse et l'indélicatesse et ceux qui en étaient imprégnés. Un jour une personne

détourna mille riyals faisant partie de ses biens (ﷺ) et les compagnons se mirent à l'humilier en raison de cela. Aussi, Seïdina (ﷺ) prit un papier où il écrivit : « Louange à Allah, il atteste sur lui-même, Ahmed ibn Mohamed Tidjani qu'il a pris untel comme aimé, en ce qu'aucun péché ne peut briser et aucune œuvre ne peut séparer, et ce quoi qu'il ait accompli ». Ensuite, il le donna à celui qui était l'objet des railleries qui fut alors envié par les gens présents.

Indéniablement, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) cherchait toujours la discrétion et la réserve. Il s'abandonnait aux recoins de l'oubli et du détachement, ne prêtant guère attention à la création, qu'elle s'empresse vers lui ou au contraire, qu'elle lui manifeste une totale indifférence. Il fuyait (ﷺ) la rencontre des hommes distingués ainsi que les détenteurs de l'autorité et mettait en garde contre le fait de rechercher leur compagnie en disant : « Certainement, ceci est une épreuve dans la religion ». Il détestait être connu de l'un d'eux, à l'exception de celui qui était sincère et dont la visite était en vue d'Allah (ﷻ). Dans ce cas, il lui souhaitait le bien, l'exhortait, l'incitait, et le conseillait. Parmi les marques de son renoncement aux honneurs, il y avait son refus catégorique de rencontrer certains gouverneurs qui avaient sollicité sa présence.

De plus parmi les caractéristiques évidentes de sa bienséance intérieure envers Son Seigneur et Maître le Très Haut, qui se manifestaient dans ses paroles et ses actes, le fait qu'il ne faisait pas de choix avec Allah. Et cela se manifestait à un tel point que lorsqu'il invoquait Allah pour lui-même ou en faveur de quelqu'un d'autre, au sujet d'une affaire dont l'issue est inconnue ou approximative, son invocation consistait à demander à Allah le bien en général.

Il disait souvent (ﷺ) : « Je n'invoque que par ma langue ; quant à mon cœur, il est soumis à Allah. ».

Il disait aussi (ﷺ) : « Je ne désire rien ! Je ne demande rien ! Tu fais ce que Tu veux ! Et Tu décrètes ce que Tu veux ! » .

Il affirmait (ﷺ) : « Certainement, je ne fais que me conformer à la demande des créatures avec la langue et rien de plus, afin de ne pas froisser leurs cœurs. »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) enseignait à ses compagnons que certainement ce qu'Allah choisit pour son serviteur est préférable à ce que ce dernier choisirait pour lui-même.

Quant aux invocations stipulées par la révélation, avec ce qu'elles contiennent en tant qu'exhortations, réprobations, rapprochements et lien avec Allah Sanctifiée est Sa Majesté, ou bien celle qui englobent les qualités de la servitude : tel que le fait de manifester le grand besoin, l'adulation, l'imploration, l'assujettissement à Allah le Glorifié ; et celle qui concerne la demande du repentir, du pardon, de la miséricorde, de l'acceptation de ce qui provient de la part d'Allah le Très Haut, il (ﷺ) ne cessait de les réciter avec sa langue et de bon cœur en précisant (ﷺ) : « Certainement, ce n'est pas du choix avec Allah, car son accomplissement est ordonné par la Révélation. ». Il lui arrivait souvent de dire cette invocation : « Qu'Allah t'accepte par le biais de Sa grâce et de Son agrément. ».

Parmi ce qui fait partie de sa bienséance, le fait qu'il n'engageait point de discussion au sujet des orientations relatives aux Décrets d'Allah, le Glorifié et le Très-Haut, ni en s'opposant par ses propos à ce qui est advenu, ni en espérant le non-avènement d'un événement en cours de réalisation. Il considérait ces agissements-là comme une opposition envers Allah et une impolitesse à Son égard. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) racontait à ce sujet une histoire connue au sujet d'un roi d'autrefois, se déroulant comme il suit :

« Un roi possédait un jeune serviteur très cher à ses yeux, ses commandants l'ont donc interrogé à ce sujet. Par conséquent il a voulu leur montrer la marque de sa supériorité. Il sortit alors une pierre immensément précieuse et il leur ordonna de la casser. Or chacun d'eux lui conseilla de la conserver. Puis, il ordonna au jeune serviteur de la casser et celui-ci s'exécuta sur-le-champ, sans aucune hésitation. Suite à cet agissement, le roi le réprimanda avec gravité sur son action, mais la seule réaction de ce dernier fut de ne cesser de l'implorer en ces termes : « Ô mon seigneur ! Ô mon maître ! ». À ce moment, le Sultan s'adressa aux autres en disant : « Quant à vous ! Je vous ai ordonné en premier lieu, et vous avez cherché à me raisonner. Par contre, si vous l'aviez cassé et qu'ensuite je vous en avais fait des reproches, vous auriez incontestablement contesté en disant : « C'est toi qui nous l'a ordonné ! ». Alors que celui-là, il s'est exécuté en premier lieu, puis il m'a imploré en second lieu. C'est pour cette raison que je l'aime. ».

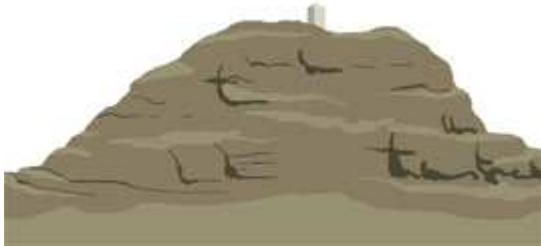
Et tel était l'aspect de la bienséance intérieure de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ).



Accession au rang suprême de Sceau de la Sainteté

Ainsi, depuis sa rencontre avec le Messenger d'Allah (ﷺ) à Boussemgoune, il ne cessa de suivre ses enseignements et son éducation tout au long de ces années, et au fur et à mesure des événements, jusqu'au jour tant annoncé et tant prédit au cours de sa vie où il fut hissé au rang suprême de la **Qoutbaniya el 'Oudhma** au mois de Mouharam de l'année 1214H.

Sidi Hajj 'Ali Harazim (ﷺ), présent à ses côtés lors de ce prodigieux événement, en relata une brève description dans un écrit. Il a dit (ﷺ) : « Après la mention du Nom d'Allah, la prière sur le Prophète (ﷺ) et la louange. Ensuite, parmi les



faits dont j'ai été témoin en compagnie de Seïdina (ﷺ) la nuit du Dimanche 12 Mouharam en l'année 1214 H à environ une heure trente après la moitié de la nuit, fut l'élévation de Seïdina (ﷺ) à la station

de la Grande Khilafa. Cela eut lieu au mont 'Arafat (près de la Mecque) peu avant l'aube. Seïdina (ﷺ) me prit par la main et nous fîmes quelques pas courts (prodige du pas) et nous nous retrouvâmes alors sur le mont 'Arafat. Il ne s'y trouvait personne d'autre avec Seïdina (ﷺ) en dehors de son Khalife (c'est-à-dire lui-même). C'est alors qu'une lumière verte descendit du Vrai, semblable à une lampe immense, jusqu'à ce qu'une sorte de Chéchia verte fût déposée sur sa tête. Il la porte désormais sur lui et c'est le signe qu'il fut hissé à une station qui lui est particulière ». Ensuite, ils quittèrent le mont 'Arafat pour retourner à leur précédent lieu en un laps de temps tout aussi court.

Une des caractéristiques de cette station est le don au Pôle du Nom Suprême Absolu d'Allah, qui est le Nom spécifique de l'Essence Divine, et cela le protège contre le dépouillement tant redouté par les Connaisseurs et les Aouliya.

Avant cette consécration, en dépit de son parcours digne des plus grands héritiers du bien aimé Prophète (ﷺ) et malgré les bonnes annonces de la part des plus grands Connaisseurs ou maîtres, il s'affligeait, car il ne se sentait pas à la hauteur de ses aspirations. Il disait (ﷺ) : « J'ai gâché ma vie sans tirer de profit ». Quand il relata ce fait à son fidèle compagnon Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ), ce dernier lui dit : « Comment pouvais-tu t'affliger alors que dès tes débuts tu as reçu l'affirmation que tu atteindrais la Qoutbaniya el 'Oudhma ? » Il lui répondit (ﷺ) : « C'est vrai, mais je ne voyais rien en moi qui me rassure jusqu'à ce que je reçoive le Nom Suprême Absolu » Sidi Mohamed ibn Mechri (ﷺ) lui demanda : « Est-ce celui que tu as reçu d'untel ou d'un tout autre ? » Il dit (ﷺ) : « Non, il s'agit de celui que m'a donné le maître de l'existence (ﷺ) tout en m'informant sur son immense valeur »

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a expliqué que le Pôle est le représentant Suprême d'Allah le Très Haut, son délégué absolu envers la totalité de la création dans son ensemble comme dans son détail, en chaque particule la plus infime, et qu'il est chargé de l'exécution du décret du Vrai, en totale servitude intérieure et extérieure.

C'est bien par lui que chacun de Ses serviteurs peut glorifier Allah (ﷻ), L'adorer et se prosterner devant Lui et c'est aussi grâce à lui enfin qu'a eu lieu l'autre orientation tenue secrète. En somme, le Pôle est pour toutes les créatures ce qu'est l'âme pour le corps. Il tient en fait cette force de sa prise en charge du secret du Nom Suprême ainsi que du flux de ce Nom dans tout l'univers. C'est par ce secret qu'il a eu audience à la Haute Instance Divine, pleinement respectueux de ce qu'il Lui doit et s'acquittant complètement, et à tout instant,

de tous les droits inhérents aux manifestations Sublimes des Noms, Attributs, et Essence d'Allah. Il est celui auquel Allah (ﷻ) S'est manifesté par Sa Réalité, du fait qu'il est le voile entre la Réalité Divine et l'ensemble de la création, par la délégation de la « Réalité Mohammadienne ». Allah (ﷻ) l'irrigue de la science de la Préexistence et celle de la Prééternité sans fin, et il est le dépositaire de la Loi Divine (Chari'a) en chaque époque.

De ce fait, nul voile ne pourrait jamais s'interposer entre lui et le bien aimé Prophète (ﷺ). Partout où le bien aimé Prophète (ﷺ) se déplace dans le monde visible, cette vision de lui n'est nullement cachée au Pôle des Pôles et elle est parfaitement stable.



Cette station du Pôle Suprême, qui est unique à chaque époque, a des degrés et tous ceux qui l'ont atteint ne sont pas équivalents. Le plus haut niveau étant le sceau des degrés (Khatm al Maqamat) qu'Allah (ﷻ) octroie uniquement à celui qu'Il a choisi parmi les Pôles Mohammadien. Plusieurs Pôles Suprêmes ont atteint le sceau des degrés de la Qotbaniya Suprême à leur époque et pour leur époque, mais uniquement un seul d'entre eux a atteint ce degré pour toutes les époques et il s'agit du Grand Sceau de la Sainteté Mohammadienne. Le lieu où devait apparaître le détenteur de cette station unique ne devait être qu'à Fès, car c'est dans cette ville bénie que se trouvait les effluves continus de son essence et que Cheikh Ibn 'Arabi el Hatimi (ﷺ) a pressenti et rencontré. Il a déclaré notamment (ﷺ) : « Quant au Sceau de la Sainteté Mohammadienne, il appartient à un homme de l'occident, d'origine noble. Il est présent à notre époque et je l'ai rencontré à Fès en l'an 595 (de l'Hégire). J'ai constaté que le signe qui le caractérisait fut voilé par Allah à ses serviteurs ». Cheikh Ibn 'Arabi (ﷺ) a écrit à la suite de cela un livre sur les caractéristiques exceptionnelles du

Sceau de la Sainteté Mohammadienne se nommant « **‘Anqaou Maghreb fi khatmi Aouliya wa Chams el Maghreb** » en précisant sa Kouniya qui est Abou-1-‘Abbas. Or cette Kouniya est utilisée par les écrivains et poètes arabes pour faire précéder le nom « Ahmed ». Il expliqua aussi que ce dernier sera éprouvé par le grand nombre de ses détracteurs tout comme le bien aimé Prophète (ﷺ) fut éprouvé par les hypocrites. Assurément, c’est dans cette ville que Seïdina (ﷺ) a atteint deux stations uniques dans la hiérarchie spirituelle des saints, celle de la **Khatmiya** (Le Sceau des saints : il clôture pour toujours les degrés de sainteté) et celle de la **Katmiya** atteinte le dix-huit du mois de Safar de la même année. Il est l’intermédiaire spirituel entre les prophètes (ﷺ) et l’ensemble des Aouliya.

Voici un résumé explicatif de Sidi ‘Arbi ibn Sa-ih, qui fut l’un des grands savants et célèbre Connaisseur de la Tariqa Tidjaniya. Il a dit (ﷺ) :

« Pour ce qui est de la **Khatmiya** : il s’agit d’une station qui surpasse toutes les stations de la sainteté et qui n’est devancée par aucune station de sainteté au-dessus d’elle. Le détenteur de cette station est l’irrigateur de l’ensemble des



Saints (Aouliya) et chacun d’entre eux ne puise que de son océan et ne tire les lumières que de sa niche. Il est donc celui qui irrigue l’ensemble des saints, c’est-à-dire avant même que son existence relative ne soit extraite de son existence (réelle) ainsi qu’après, tout comme l’ensemble des prophètes (ﷺ) sont irrigués par le maître de l’existence (ﷺ) bien que leurs existences

relatives aient précédé son existence (ﷺ). C’est par le fait que l’irrigation provient de sa réalité comme il en a fait allusion dans sa parole (ﷺ) : « J’étais déjà prophète alors qu’Adam (ﷺ) ne se trouvait qu’entre l’état d’eau et

d'argile. » C'est-à-dire qu'il était déjà un prophète (ﷺ) agissant dans le monde des esprits, au courant de sa mission prophétique.

Ainsi, les esprits des prophètes (ﷺ) étaient irrigués dans ce monde-là à partir de sa Réalité Ahmadienne, parfaite et sanctifiée, alors qu'eux-mêmes (ﷺ) n'étaient pas conscients de leur prophétie et ne pouvaient agir. Il était certes déjà Prophète (ﷺ) dans la Science d'Allah. Il en est de même pour cet héritier Mohammadien à l'héritage parfait (ﷺ). Il était déjà un wali agissant dans le monde des esprits et conscient de sa station de sainteté tandis que les autres wali ne furent conscients de leur sainteté qu'après l'avoir atteint dans le monde sensible puis après avoir été revêtus de leurs corps ainsi que de leur existence relative désormais caractérisée à travers lui.

Concernant la **Katmiya**, cela signifie que son détenteur possède une Réalité cachée, caractérisée par ce qui constitue le summum des qualités de la sainteté. Cette réalité-là n'est connue de personne d'autre qu'Allah (ﷻ), son Prophète (ﷺ) et par son détenteur qui lui-même en fut informé par le Prophète (ﷺ). Seïdina rapporte en effet (ﷺ) : « Il m'a dit (ﷺ) que j'étais le Pôle Caché, et ce, directement de lui à moi à l'état de veille et non en songe ». On demanda à Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) : « Que veut dire le Pôle Caché ? » Il répondit (ﷺ) : « C'est celui qu'Allah a caché à l'ensemble de Ses créatures jusqu'aux anges et aux prophètes (ﷺ) sauf au maître de l'existence (ﷺ), qui le connaît ainsi que sa situation ». Par la suite, il affirma que c'est lui-même qui détient l'ensemble de ce qui est obtenu par les Aouliya dans le domaine des Perfections Divines et qui les rassemble [...] » Fin de citation.

Seïdina (ﷺ) avait révélé également par rapport à sa station, comme le lui avait indiqué le bien aimé Prophète (ﷺ) : « Les Pôles sont par rapport à moi ce que le commun des gens est par rapport aux Pôles ».

Il est ainsi tout en haut de l'échelle de la sainteté et n'a au-dessus de lui que les prophètes (ﷺ) et les compagnons de notre généreux Prophète Mohammed (ﷺ). Il est le Pôle caché qui sera dévoilé à tous les saints au jour du Jugement Dernier par une voix qui clamera : « Ô Gens du rassemblement ! Voici votre guide par lequel vous étiez irrigués depuis le début de la création jusqu'à maintenant ».

Il a expliqué aussi en ces termes le rôle du Pôle caché : « Tout saint ne boit et n'est abreuvé que de notre océan depuis la création jusqu'au jour où l'on soufflera dans la Trompe du Jugement dernier ».

Il a dit également (ﷺ) : « Tous les flux qui émanent du Prophète (ﷺ) sont recueillis par les essences des prophètes (ﷺ) et tout ce qui émane et surgit de leurs essences sont recueillies par mon essence et de moi cela se départage sur l'ensemble des créatures depuis le commencement du monde jusqu'au jour où on soufflera sur la Trompe du Jour Dernier, et j'ai des sciences par lesquelles j'ai été particularisé entre le Prophète (ﷺ) et moi sans intermédiaire ».

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a dit dans l'une de ses lettres : « Allah le Très Haut m'a octroyé, par Sa seule Grâce et Bonté, et sans aucun mérite devant Lui -qu'Il soit Glorifié-, ce qu'Il n'a attribué à aucun des autres Chouyoukh, ni à quiconque après nous. Il a décrété cela dans la Préexistence, à Lui la louange et la profusion de gratitude : « Et Allah accorde Ses bienfaits à qui Il veut sans compter. » (Sourate 02 La vache, verset 212) » »



Ces paroles ont été prononcées dans l'intention de permettre au disciple de comprendre l'importance et la valeur des grâces qu'Allah (ﷻ) a fournies au

détenteur de ce degré spirituel jamais atteint par aucun saint, et ainsi d'être reconnaissant envers Allah.

Allah (ﷻ) a dit : « [...] et quant aux bienfaits de ton Seigneur raconte-les ».

C'est à ce même titre que le Prophète (ﷺ) avait dit : « J'étais déjà prophète alors qu'Adam (عليه السلام) était entre l'eau et l'argile ».

Le Prophète (ﷺ) avait dit aussi : « Je serai le premier à être ressuscité le jour de la résurrection. Je serai l'orateur lorsque les ressuscités seront rassemblés et l'annonciateur de la bonne nouvelle lorsqu'ils auront perdu espoir. Je détiens la bannière de la louange de Dieu, sans prétention. Je serai le premier à demander et à obtenir l'intercession. Je serai le premier à frapper à la porte du Paradis et à être autorisé à y entrer et j'entrerai avec les croyants pauvres. Je suis le plus méritant parmi tous les enfants d'Adam auprès de mon Seigneur, sans prétention ».

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) avait dit : « Mes deux pieds que voici sont sur la nuque de chaque Wali ».

Son éminent compagnon Sidi Mohamed el Ghali (ﷺ) lui fit remarquer que Sidi Abdelqader Djilani (ﷺ) avait dit une parole presque similaire. Seïdina (ﷺ) lui répondit : « Il avait parfaitement raison, mais il faisait allusion aux aouliya de son époque, quant à moi je dis que mes deux pieds que voici n'ont jamais cessé d'être sur la nuque de chaque Wali ».

Au sujet du rôle et du degré de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ), Sidi Mohamed el Ghali a dit (ﷺ) : « C'est par son intermédiaire que tous les saints, sans en avoir conscience, reçoivent l'influx des prophètes (عليهم السلام) ».

❁ La construction de la Zaouiya bénie à Fès ❁

Pour l'accomplissement de la Wadhifa en groupe, Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) et ses compagnons se réunissaient dans le couloir, devant la porte de sa maison et parfois dans certaines mosquées. Puis le Prophète (ﷺ) ordonna à Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) de construire la Zaouiya bénie. Pour se faire, il devait choisir le meilleur et le plus pur des emplacements.

Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) inspecta une ruine se trouvant dans un quartier nommé Dardas et qui, de nos jours, porte le nom de Blida. Il s'agissait d'une ruine où il y avait un grand figuier. Cette ruine était si effrayante que personne



n'osait y entrer seul à l'intérieur. Il est dit, qu'à certains moments, il était possible d'y entendre des voix dont l'écho pouvait être assimilé à une assemblée récitant du Dhikr. C'était également le lieu de visite des Majadhib (Les ravis en Dieu). Le célèbre Majdhoub Sidi Lahbi (ﷺ) accolait son oreille sur la porte et disait aux passants : « Venez

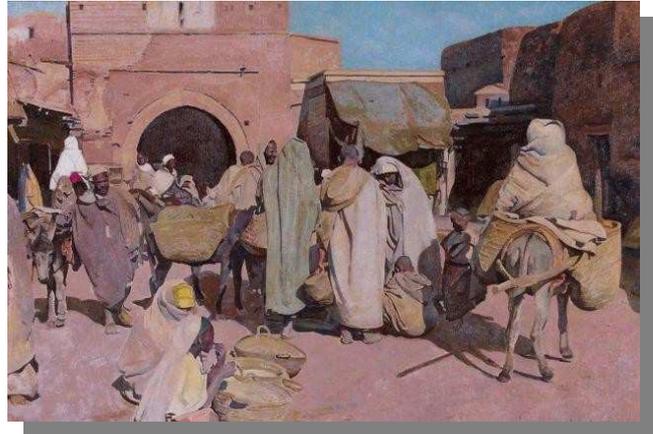
écouter le Dhikr ». Seïdina (ﷺ) a choisi donc cet endroit qu'il acheta avec son argent, pur et licite.

Lorsque Seïdina (ﷺ) décida d'entamer sa construction, certaines personnalités de Fès se réunirent afin de l'en empêcher. Ils portèrent cette affaire jusqu'à l'émir des croyants Maoulana Souleïman (ﷺ). Ce dernier, ayant été témoin des prodiges de Seïdina (ﷺ), non seulement ordonna son édification, mais envoya également deux bourses d'argent et le matériel nécessaire. Toutefois Seïdina (ﷺ) renvoya ce don en expliquant qu'il n'en avait nullement besoin, il lui affirma encore : « L'affaire de la Zaouiya est gérée directement par Allah (ﷻ) ». Le noble Sultan (ﷺ) insista afin qu'il conserve l'argent et le dépense pour ses

compagnons, mais Seïdina (ﷺ) refusa encore en lui répondant que ses compagnons n'en avaient également pas besoin. Maoulana Souleïman (ﷺ) ne céda pas pour autant et les lui retourna de nouveau en le priant de garder ces deux bourses. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) accepta alors ce don, mais ne l'utilisa pas pour les dépenses de la Zaouiya.

Il distribua intégralement l'argent aux pauvres et aux nécessiteux.

La construction de la Zaouiya débuta le 04 Rabi' el Awwal 1214 de l'Hégire (1799 apr. J.-C.). Aux prémices de sa construction, Seïdina



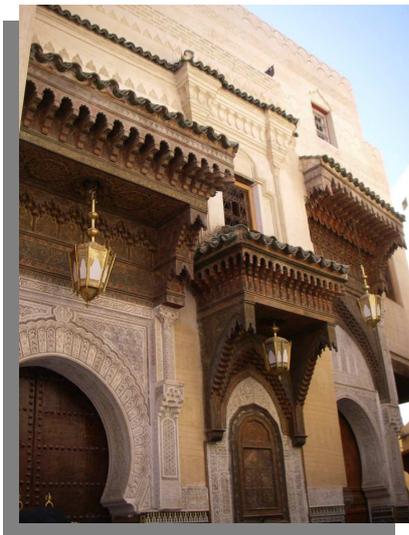
(ﷺ) en fit interdire l'accès, puis, accompagné d'une poignée de l'élite de ses compagnons (ﷺ), il grava sur la pierre le plus Grand des Noms Suprêmes et il écrivit à la suite : « Ô mon Dieu ! Je Te demande, Ô mon Maître par la vérité du plus grand de Tes Noms Suprêmes, de protéger mes compagnons de Qaf à Qaf ». Puis il ordonna que cela soit enfoui dans les fondements de l'un des piliers qui depuis s'appelle **le pilier d'or**.

Durant les travaux, quelques ouvriers qui participaient à la construction et qui éprouvaient de la haine envers Seïdina (ﷺ) faisait du gaspillage en exagérant dans l'usage de la quantité du matériel utilisé. Leur objectif n'était autre que d'engendrer plus de dépenses et ainsi saboter la construction de la Zaouiya et retarder son terme. Seïdina (ﷺ), bien qu'informé de cette situation, ignorait leur agissement et faisait comme s'il n'avait rien vu. Certains compagnons (ﷺ) ayant remarqué leur stratagème interrogèrent Seïdina (ﷺ) au sujet de ces agissements. Il leur répondit : « Laissez-les faire, car en croyant nous tromper ils nous rendent en vérité service. La Zaouiya est gérée par Allah (ﷻ) ». Chaque fois que les intrigants rusaient, la joie de Seïdina (ﷺ) s'intensifiait et dépensait

encore plus. Le bien aimé Prophète (ﷺ) ordonna à quatre personnes parmi les compagnons de veiller aux travaux de la Zaouiya bénie de Fès. Ils ne devaient jamais la quitter, sauf en cas de nécessité ou de besoin, et cela durant tout le temps que nécessiterait sa construction.

Lorsque la construction de la Zaouiya arriva à terme, le Majdhoub Sidi Lahbi (رضي الله عنه) dit alors : « Fès s'est renforcé et surtout Dardas ». Par la suite, Seïdina Ahmed Tidjani (رضي الله عنه) acheta ce qui se trouvait aux alentours. Parmi ses acquisitions se trouvait une maison qui appartenait à une femme, Seïdina Ahmed Tidjani (رضي الله عنه) lui en offrit une somme considérable en dédommagement. Celle-ci fut en effet sollicitée par des gens éprouvant de la jalousie envers Seïdina (رضي الله عنه) afin qu'elle ne lui cède rien. Le Prophète (ﷺ) ordonna qu'elle soit largement rétribuée et dit à Seïdina Ahmed Tidjani (رضي الله عنه) : « Je veux que personne ne puisse s'approprier cet endroit ».

Un jour, alors que Seïdina (رضي الله عنه) se trouvait assis dans la Zaouiya bénie, en compagnie de quelques compagnons, il se leva et sortit par la porte, il fut imité



par ses compagnons. Ensuite, il regarda à gauche puis à droite, esquissa un sourire et retourna à l'intérieur de la Zaouiya. Intrigués, ses compagnons l'interrogèrent sur les raisons de son sourire, Seïdina Ahmed Tidjani (رضي الله عنه) leur répondit alors : « Je regardais la grandeur future de la Zaouiya et son étendue à gauche et à droite. Elle s'étendra à droite jusqu'à la rue Djiniyara et sur la gauche jusqu'à la mosquée Larandja et elle aura 8 portes ». Depuis

cette prédiction, la Zaouiya s'est en effet agrandie plus de quatre fois en raison du nombre toujours croissant de membres affiliés à la Tariqa. Elle s'étend désormais sur la droite la rue mentionnée et possède déjà trois portes.

Il faut savoir que ce lieu béni possède des mérites qui la situent au-dessus de toutes les autres Zaouiya. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) a dit à ce sujet : « Si les grands Connaissants savaient le mérite de cette Zaouiya, ils viendraient y installer leurs tentes ». Souvent, Seïdina (ﷺ) mentionnait sa valeur et incitait les gens à venir y prier en leur disant : « La prière au sein de la Zaouiya est acceptée sans aucun doute ». Parmi ses particularités, il est interdit d'enterrer quiconque dans sa terre par égard envers ce lieu et afin de préserver sa pureté contrairement à ce qui pouvait être coutumier dans les autres Zaouiya de la ville où certains achetaient une parcelle afin d'y être enterré. Seïdina (ﷺ) insista fortement sur ce point jusqu'à dire : « Celui qui sera enterré dans la Zaouiya sera dévoré par le feu ». Il faut également savoir aussi que dans la Zaouiya bénie, cinq puits furent creusés. Il y avait une pièce où des potions médicinales à base de plantes étaient préparées.



C'est aussi au cours de l'année 1215 H que naquit son second fils, Sidi Mohamed Seghir (ﷺ), communément appelé « Mohamed el Habib ». Seïdina (ﷺ) perdit d'autres enfants à Fès, dont un garçon Sidi Khalifa et une fille Saïdat Fatima. Devant les épreuves et les difficultés que des montagnes bien ancrées ne pouvaient supporter, il était d'une patience et d'une endurance que rien ne pouvait ébranler, il disait au sujet de l'attitude spirituelle et la bienséance adoptée par les élites : « Le Grand (Homme de Dieu) voit le don Divin venir de loin. Il lui prépare les plus beaux atours et parures avec lesquels il l'accueille et l'embellit. Puis, cela retourne auprès d'Allah le Très Haut dans la plus parfaite des situations ». Ainsi les termes de « plus beaux atours et parures » expriment l'acceptation, l'agrément, la patience et la plus belle des bienséances dans ce qui est réclamé comme Adeb, liés à ce que sa station lui permet d'accomplir et de réaliser. Le terme de « don Divin » quant à lui exprime les grands malheurs

et les maladies corporelles qui sont accueillies avec ce qui correspond à sa station comme effusion.

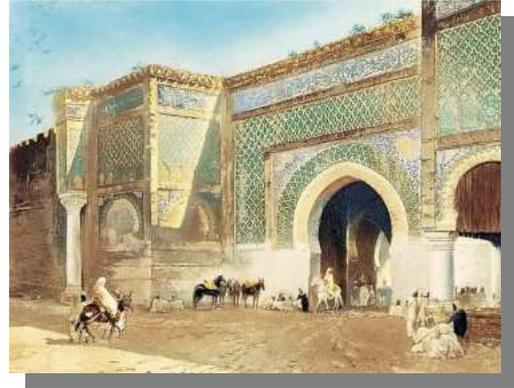
Les maladies rôdaient sans cesse dans sa demeure, de nuits et de jours, qu'ils subissaient lui-même, ou que subissaient ses enfants et les gens de sa maison. Son agissement servait d'exhortation envers ceux qui venaient se plaindre auprès de lui, il les reconfortait en leur conseillant la patience, lui indiquant que cette demeure éphémère n'a été créée qu'en vue des épreuves et des difficultés.

En atteignant sa quatre-vingtième année en 1230 H, Seïdina (ﷺ) savait qu'il arrivait au terme de son existence, comme l'en avait informé le bien aimé Prophète (ﷺ). Aussi il lui restait une tâche à accomplir, celle de marier ses deux nobles enfants. Il ordonna à l'un de ses proches compagnons (ﷺ) : « Fais venir nos compagnons demain, si Allah le veut, tu contracteras le mariage entre Mohamed el Kebir et la fille de mon frère, Fatima. Tu me représenteras pour tous les deux. Fais également venir Sidi Ahmed ibn Moussa Turki ainsi que sa sœur Hasna et ainsi tu concluras le mariage entre elle et Sidi Mohammed Seghir. » Saïdat Fatima était la fille de son petit frère Sidi Mohammed. Elle vivait à Fès avec son oncle tout en étant sous sa tutelle. Il en était de même pour Saïdat Hasna, Seïdina (ﷺ) l'avait pris en charge et recueilli au sein de sa demeure, ce après la mort de son père qui était l'un de ses compagnons particuliers.



Quelques jours seulement après cet heureux évènement Seïdina (ﷺ) fut touché par la maladie qui allait engendrer sa mort. Il demanda qu'on lui emmène le **Daliya** de Cheikh Bousaïri. Cependant, ce poème était introuvable à Fès. Il

envoya alors quelques élites parmi ses compagnons dans la ville de Meknès, ceux-ci réussirent à le trouver et revinrent avec auprès de Seïdina (ﷺ). Ce dernier ordonna qu'on le lui lise et une fois sa lecture achevée, il ne parla plus alors avec personne.



Trois jours avant son décès, au cours d'une nuit, il envoya un message afin de convoquer en sa présence deux de ses grands khalifes,

Sidi Mahmoud Tounsi ainsi que Sidi Hajj 'Ali ibn Hajj 'Aïssa Tamacini (ﷺ) qui était venu en visite. Il leur demanda d'être accompagnés par les illustres mouqadem Sidi Tahar ibn 'Abdsadeq et Sidi Ahmed ibn Souleïman Taghzouti (ﷺ) ainsi qu'une autre personne.

Il leur annonça son proche départ ce qui émut Sidi Hajj 'Ali (ﷺ) qui lui dit : « Je suis ton serviteur, je me suis attaché à ta compagnie et je ne puis supporter d'être séparé de toi. Ces paroles sont imposantes et terribles, elles me brisent le cœur ». Il s'effondra en larmes devant Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) qui lui dit : « Pourquoi pleures-tu ? Cette sentence est inévitable et il est impossible aux créatures d'y échapper. Sois patient et ta patience n'est que par Allah. Sois fort en toi-même. Je t'ai placé comme mon lieutenant et mon remplaçant. Je te fais hériter de mon secret et je t'ai délégué mes recommandations concernant mes enfants, mes épouses, mes serviteurs, mes compagnons ainsi que mes aimés parmi les gens de la voie. Notre Seigneur sera ton soutien en cela, qu'Il soit Glorifié et Exalté. » Il lui dit aussi (ﷺ) : « Notre affaire (Tariqa) se donne (transmet) de vivant à vivant et tu es mon lieutenant pour elle après moi. » Enfin, il leur ordonna ce jour-là que dès le lendemain, et sans attendre, ils devaient sortir de Fès pour le mont Zabib. Sidi Hajj 'Ali Tamacini (ﷺ) reçut ainsi la lieutenance (khilafat) directement de lui avec un diplôme sans limites

contrairement à ce qui lui était permis jusqu'à présent. Il lui écrivit cela de sa main bénie ainsi que ses recommandations concernant ses enfants et l'ensemble des gens de la voie.

La veille de son dernier jour Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) demanda à l'un de ses compagnons : « Va chercher cinq de nos compagnons afin qu'ils passent la nuit avec moi » mais il se ravisa et lui dit de délaisser cet ordre en précisant : « Je ne peux pas me passer de servante cette nuit et il ne convient pas de favoriser la promiscuité entre homme et femme »

Il demanda également que lui soit apporté le poème de l'imam Ghazzali (ﷺ) et lorsqu'il lui fut remis, il le glissa sous son oreiller tout comme l'avait fait son auteur. Voici un extrait des premiers passages de ce poème :

« Dis aux frères qui m'ont vu mort

Qui m'ont pleuré et ont récité sur moi l'oraison funèbre avec tristesse

Est-ce que votre tristesse est pour l'absent

Ou sur celui qui est présent parmi vous ici ?

Croyez-vous donc que je suis votre mort-ci

Non, Par Dieu ! Ce mort n'est pas moi

Car dans sa forme ce corps

Était mon habit et ma tunique pour un temps,

Je suis une perle enfermée dans une coquille

Qui était pour moi une prison à laquelle j'étais accoutumé,

Je suis un oiseau et ceci est ma cage

Je me suis envolé et ceci est resté pour disparaître,

Je remercie Allah celui qui m'a libéré

Et m'a construit un emplacement dans les hauteurs,

J'étais avant ce jour un mort parmi vous

J'ai revécu et j'ai ôté le linceul

Aujourd'hui je converse avec les nobles assemblées

Et je vois la vérité de mes propres yeux

Je suis installé devant la Table Gardée

Où je lis et je vois !

Tout ce qui était, tout ce qui sera et tout ce qui est proche [...] »



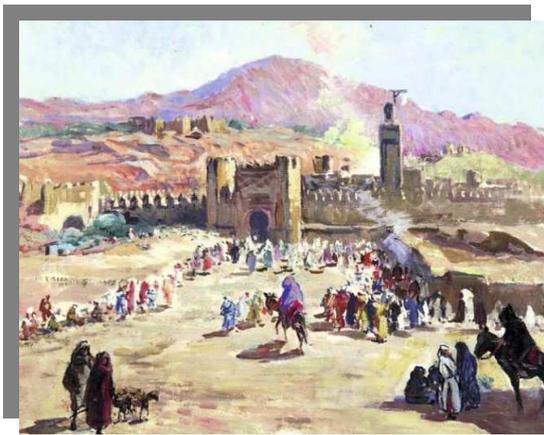
À l'approche du moment de sa mort, et en raison de l'intensité de ce qui descendait sur lui comme théophanie Divine, Seïdina (ﷺ) disait : « Allah ! Allah ! La lumière brûle mon cœur ; Allah ! La lumière brûle mon cœur » et tout au long de la nuit il ne cessa pas de le répéter. Ensuite, à l'arrivée du Fajr, Seïdina (ﷺ) se tourna vers les gens présents puis leur dit : « Le Prophète (ﷺ) est présent avec les quatre Khoulafa. Levez-vous et sortez ».

Seules quelques élites restèrent pour accomplir la prière avec lui. À peine une heure plus tard, il fit son Soubh en récitant dans la première unité la Sourate Al Qadr et à la seconde unité la Sourate Ikhlas. Ensuite, il se coucha sur le côté, réclama un verre d'eau qu'il but, il s'allongea de nouveau puis son esprit agréé

quitta son corps béni. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) quitta ce monde terrestre le jeudi dix-sept Chawwal 1230 H à l'âge de 80 ans. La nouvelle de sa mort se propagea partout et l'on entendit même les Djinn croyants se transmettre leurs condoléances suite à son départ.

Le lavage mortuaire fut accompli chez lui par trois de ses compagnons parmi les devanciers, provenant du désert : Sidi Ahmed ibn Souleïman Taghzouti, Sidi 'Ali ibn Hanich el Guemari et Sidi Tahar ibn Abdsaddaq el Guemari (ﷺ).

La prière mortuaire se déroula à la Qarawiyyine en présence d'un nombre impressionnant de savants, d'hommes pieux, de saints et d'émirs. Le prince des croyants Maoulana Souleïman (ﷺ) ne put y assister, car il se trouvait à



Marrakech lors de l'événement. C'est le Qadi de Fès, l'illustre Sidi Mohammed ibn Mohammad ibn Ibrahim Doukali el Khayyat qui effectua la prière mortuaire sur le corps béni de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ). Ce fut un moment très intense en émotion où les larmes furent

abondantes. Il fut enterré dans le jardin qui juxtaposait les murs de la Zaouiya bénie à l'emplacement d'un figuier où il aimait s'adosser. Par la suite, et au fur et à mesure de son agrandissement, cette parcelle fut incluse dans les murs de la Zaouiya.

Depuis son départ terrestre vers la demeure lumineuse, cette lumière dont il hérita du bien aimé Prophète (ﷺ) ne cessa jamais de se propager. Elle continue ainsi d'imprégner le cœur des gens de la félicité, en traversant les pays et les continents, en accueillant les plus désespérés, en assainissant les cœurs et les esprits, orientant ceux qui errent à la recherche du Vrai. Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ) rassura l'un de ses compagnons, qui était rongé par la douleur de

la séparation, en lui apparaissant après sa mort. Celui-ci lui dit : « Ô Sidi, tu es parti et tu nous as laissés » et Seïdina lui déclara (ﷺ) : « Je ne suis pas absent et je ne vous ai pas quitté, mais ce n'est qu'un passage de la demeure terrestre à la demeure lumineuse (Nouraniya). »

Voici un aperçu du portrait de Seïdina Ahmed Tidjani (ﷺ), par le pauvre esclave en Allah, Mohamed El Mansour El Mohieddine Tidjani, qu'Allah le préserve :

Les traits fins de son visage radieux, d'un blanc rosé, son allure princière, bien qu'il soit le plus humble, marquent en lui sa haute lignée. Imitant le prophète Mohammed (ﷺ) dans tous les actes et conditions, sa barbe, filée de poils gris resplendissants, faisait jaillir de lui une lumière mystérieuse. Riche par Dieu, ne demandant rien à personne, il fut honoré de grâce qui faisait qu'il ne comptait que sur Dieu. Il dévoila ce qui est permis et cacha ce qui pouvait perturber l'esprit. Par Taha, son maître et compagnon, tels le soleil et la lune, nul ne pourrait plus séparer ces deux sceaux de la même famille pour l'amour qu'ils avaient pour Lui.